

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

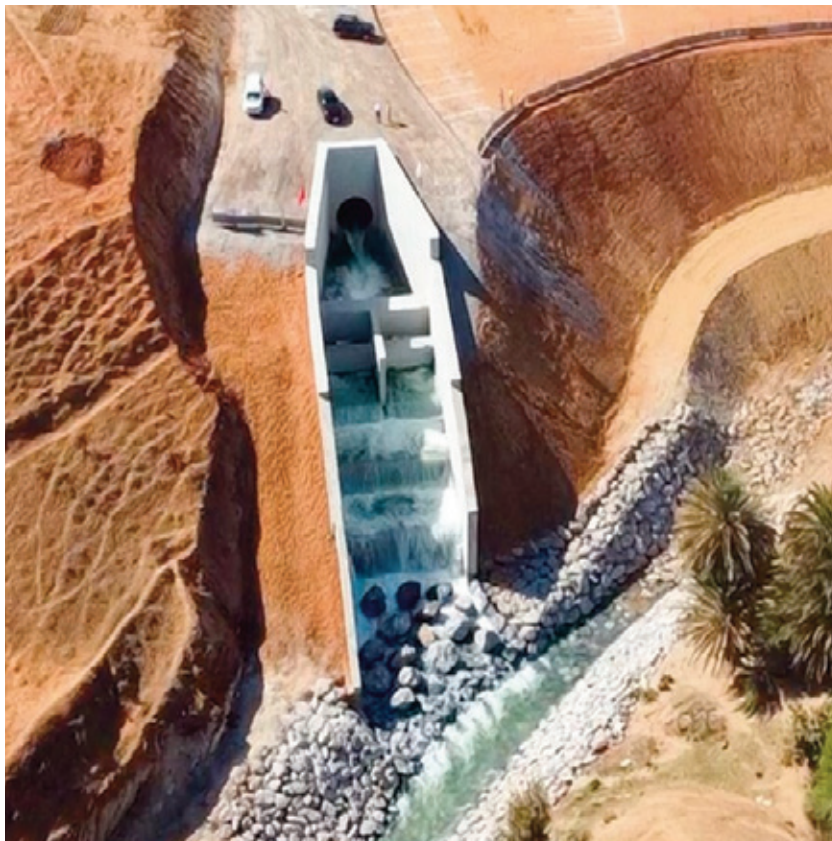
N°: 10735

MARDI 17 FEVRIER 2026

Pour que le projet ne reproduise pas les erreurs du Canal de Rocate

L'autoroute de l'eau est à percevoir dans un aspect technico-social

Abdelmalek Saloui : *L'eau ne se contente pas de couler d'un bassin à l'autre. Elle entraîne dans son flux des mutations irréversibles : urbanisme, économie, pouvoir, écosystèmes*



Pages 4-5

L'USFP ouvre le débat à l'horizon

des prochaines échéances

Développement équitable : Réforme politique et réformes économique et sociale entre légitimité du choix et efficacité de l'action



Page 3

A l'exception de certains quartiers de Ksar El Kébir

Autorisation du retour
des habitants dans la ville



Pages 6-7

Compétitions africaines

Carton plein pour
les clubs marocains



Page 22

39^{ème} sommet de l'UA

Actualité

Conformément à la vision Royale éclairée, le Maroc réitère son engagement à contribuer au renforcement de l'action africaine commune



Le 39^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), tenu les 14 et 15 février à Addis-Abeba, a été l'occasion pour le Maroc de réitérer son engagement à contribuer activement au renforcement de l'action africaine commune, conformément à la vision Royale éclairée.

Ce Sommet, précédé par la 48^{ème} session du Conseil exécutif de l'UA les 11 et 12 février, a été aussi marqué par une forte reconnaissance de la pertinence de la vision du Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur du nexus paix, sécurité et développement en Afrique, à travers l'élection du Royaume, dès le premier tour, et pour la troisième fois pour siéger au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA.

En effet, cette brillante élection constitue un gage de reconnaissance envers la contribution et l'engagement du Royaume en faveur de la consolidation de la paix, de

la sécurité et du développement depuis le retour du Royaume à l'UA.

Ainsi, dès son premier mandat au sein du Conseil de paix et de sécurité entre 2018 et 2020, le Maroc avait veillé à inscrire le triple nexus à l'ordre du jour des travaux du CPS.

La vision du Royaume se traduit aussi au niveau international, en plaçant au sein des plateformes multilatérales et particulièrement au sein de l'ONU, à factoriser les besoins et les réalités africains dans toute initiative visant la paix, la sécurité et le développement du continent, dans une démarche partenariale.

L'élection du Maroc au CPS de l'UA constitue également une reconnaissance des actions entreprises par Sa Majesté le Roi en faveur d'une Afrique stable, dont l'approche en matière de résolution des conflits repose sur une démarche rationnelle et le respect du droit international, ainsi que sur la recherche de solutions pacifiques.

Grâce à son expérience acquise lors de ses mandats précédents au sein du CPS de l'UA, le Maroc est aujourd'hui en mesure de renforcer son action et de contribuer positivement à la sécurité et à la stabilité de l'Afrique.

Par ailleurs, le Royaume a contribué activement à la thématique choisie par l'UA pour l'année 2026, à savoir "assurer une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063", en adoptant une feuille de route pour aborder toutes les problématiques liées à cette thématique dont l'agriculture et la résilience climatique.

Dans ce sens, un side-event a été organisé dans le cadre de la 48^{ème} session du Conseil exécutif de l'UA, à l'initiative de la Mission permanente du Maroc auprès de l'Union africaine et de la CEA-ONU, sous le thème "L'eau et l'assainissement en Afrique: une coopération Sud-Sud pour des solutions innovantes au service de la résilience climatique et du développement humain inclusif".

Cette rencontre, à laquelle ont pris part plusieurs ministres africains, des représentants permanents auprès de l'UA, le président de la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires, a été l'occasion de mettre en avant l'approche Royale éclairée visant à faire de l'eau et de l'assainissement des leviers structurants de la résilience climatique et du développement humain inclusif, tout en prônant une coopération Sud-Sud solidaire.

Sur un autre registre, le Maroc propose d'accueillir une conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au cours de l'année 2026, en perspective de la conférence de l'ONU sur l'eau, prévue à Abou Dhabi en décembre prochain.

Le Sommet a été aussi l'occasion de mettre en exergue les efforts soutenus de SM le Roi, en tant que Leader de l'UA sur les questions migratoires, visant à faire de la migration un véritable levier économique au service du continent, dans le cadre d'une approche globale et humaniste qui combine le renforcement de la stabilité, la mise en œuvre de stratégies de développement inclusives et la prévention des crises.

En marge du Sommet, le Maroc a eu une participation active dans les débats autour de la souveraineté sanitaire des pays africains.

Dans ce cadre, le Royaume a réitéré son plein soutien au processus d'opérationnalisation de l'Agence africaine du médicament (AMA), réaffirmant sa détermination à accompagner activement l'AMA dans cette phase décisive, afin qu'elle devienne un pilier central de la régulation pharmaceutique et de la sécurité sanitaire en Afrique.

Le Maroc a aussi souligné l'impératif d'aligner les choix politiques, les décisions de financement et les partenariats autour de la construction de systèmes de santé africains forts, autonomes et résilients.

Dans une déclaration à la MAP au terme de ce Sommet, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, a indiqué que ce 39^{ème} Sommet de l'UA a été l'occasion pour le Royaume de réitérer son engagement résolu à contribuer activement au renforcement de l'action africaine commune, conformément à la vision Royale éclairée.

Le diplomate a mis l'accent sur l'importance de consolider cette action commune pour servir les causes nobles du continent et les intérêts vitaux du citoyen africain en matière de paix, de sécurité et de développement.

Révision annuelle des listes électorales des Chambres professionnelles

Les tableaux rectificatifs définitifs disponibles pour consultation jusqu'au 23 février

Les tableaux rectificatifs définitifs, élaborés dans le cadre de l'opération de révision annuelle des listes électorales relatives aux Chambres professionnelles au titre de l'année 2026, sont mis à la disposition des professionnels pour consultation jusqu'au 23 février, a annoncé le ministre de l'Intérieur dans un communiqué.

Suite aux réunions tenues du 10 au 14 février par les commissions compétentes, consacrées à l'examen des demandes et des réclamations reçues, les tableaux rectificatifs définitifs où sont consignées les décisions desdites commissions ont été déposés auprès des bureaux administratifs locaux et au siège de la

Chambre professionnelle concernée et peuvent être consultés par les professionnels concernés durant la période allant du 15 au 23 février, précise la même source.

Tout professionnel dont la demande d'inscription a été rejetée ou qui estime que son nom a été illégalement radié des listes électorales de la Chambre professionnelle concernée peut introduire un recours auprès du tribunal compétent et ce, durant la même période, soit du 15 au 23 février 2026, fait savoir le communiqué.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, les listes électorales des Chambres professionnelles seront définitivement arrêtées le 31 mars 2026.

Les tableaux rectificatifs définitifs des listes électorales générales mis à la disposition du public du 15 au 22 février

Les tableaux rectificatifs définitifs, élaborés par les commissions administratives chargées de l'opération de révision des listes électorales générales au titre de l'année 2026, ont été déposés auprès des bureaux administratifs locaux et des bureaux des services des communes et des arrondissements, et mis à la disposition du public pour consultation du 15 au 22 février, indique un communiqué du ministre de l'Intérieur.

Ces commissions administratives ont tenu, du 10 au 14 février sous la présidence des magistrats, des réunions au niveau de l'ensemble des communes et arrondissements du Royaume, en vue d'examiner les demandes et réclamations reçues, souligne la même source, précisant que lesdites commissions ont consigné leurs décisions dans des tableaux rectificatifs définitifs mis à la disposition du public pour

consultation à partir de ce dimanche.

Durant cette même période, toute personne concernée peut consulter ces tableaux auprès des bureaux administratifs, tout comme ses données personnelles sur le site électronique dédié aux listes électorales générales "www.listeselectorales.ma".

Le ministre rappelle, par ailleurs, que toute personne dont la demande d'inscription a été rejetée par la commission administrative ou qui estime que ladite commission a radié son nom de la liste électorale de manière illégale a le droit d'introduire un recours auprès du tribunal compétent durant la période allant du 23 février au 02 mars 2026.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, les commissions administratives vont arrêter, le 31 mars prochain, les listes électorales générales définitives après révision ordinaire desdites listes, conclut le communiqué.

L'USFP ouvre le débat à l'horizon des prochaines échéances

Développement équitable : Réforme politique et réformes économique et sociale entre légitimité du choix et efficacité de l'action



L'USFP a organisé, samedi 14 février courant, au siège central du parti à Rabat, une journée d'étude nationale sous le thème : « Développement équitable : réforme politique et réformes économique et sociale entre légitimité du choix et efficacité de l'action ».

Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique préparatoire à l'élaboration du programme électoral du parti en vue des prochaines échéances.

Dans un contexte marqué par la montée des attentes citoyennes à l'égard de l'action partisane, l'exigence de clarté dans les choix publics et la demande croissante de reddition des comptes, l'USFP entend repositionner le débat sur les réformes structurantes. L'objectif affiché est de rompre avec la logique des programmes généraux et imprécis, au profit de propositions fondées sur l'expertise, la connaissance et un diagnostic rigoureux des réalités politiques, économiques et sociales du Maroc.

La journée a réuni universitaires, experts, chercheurs, responsables partisans et acteurs associatifs, conférant aux travaux une dimension scientifique et participative. Les échanges se sont articulés autour de trois grandes sessions thématiques, traduisant la volonté du parti d'aborder le concept de « développement équitable » dans sa globalité, comme étant le fruit d'une articulation cohérente entre réformes politique, économique et sociale.

La réforme politique au Maroc ne peut plus être pensée uniquement à travers la production de textes constitutionnels ou la révision des lois encadrant la vie publique. C'est l'un des principaux enseignements mis

en avant par Abdallah Saaf, professeur émérite à l'Université Mohammed V de Rabat et directeur du Centre d'études et de recherches en sciences sociales. Selon lui, le véritable enjeu réside désormais dans la capacité des normes adoptées à se traduire en pratiques effectives au sein des institutions de l'État et de la société.

D'après lui, le problème n'est pas l'insuffisance de l'arsenal juridique, mais plutôt son faible niveau d'application. Il pointe, à cet égard, la persistance de mécanismes de contrôle de la décision publique, les conflits d'intérêts et la prééminence de l'exécutif au détriment de l'équilibre institutionnel souhaité.

Pour Abdallah Saaf, une réforme authentique suppose le passage d'une logique de « réforme par le haut » à une dynamique participative intégrant les élites politiques, académiques et civiles dans la production de la décision publique. La responsabilité doit être effectivement liée à la reddition des comptes, et non réduite à un slogan conjoncturel. Il a également insisté sur l'urgence de placer la gouvernance et la lutte contre la corruption au cœur des priorités, estimant qu'aucune réforme ne saurait être crédible si elle évite ces nœuds structurels.

De son côté, Aïcha Kadaoui, professeure-chercheuse en science politique et géopolitique à l'Université Hassan II de Casablanca, a mis l'accent sur la dimension sociétale de la crise. Selon elle, le cœur du malaise réside dans l'érosion de la confiance entre les citoyens et les institutions, ainsi que dans le recul de la participation politique, notamment chez les jeunes.

L'abstention électorale, a-t-elle souligné, n'est pas un simple choix individuel, mais

l'indicateur d'un dysfonctionnement structurel de la médiation partisane. Les formations politiques peinent à formuler une offre crédible, structurée dans le temps et convertible en politiques publiques concrètes.

Par ailleurs, les mutations numériques ont profondément transformé les modes d'expression politique des nouvelles générations : les débats se déplacent des espaces partisans traditionnels vers les plateformes digitales, imposant aux partis de repenser leurs outils de communication, leurs méthodes d'encadrement et leurs stratégies de mobilisation.

Restaurer la confiance dans le processus électoral et dans la capacité des institutions élues à peser réellement sur la décision publique apparaît, selon elle, comme une condition sine qua non de toute réforme sérieuse.

Pour Mohamed El Malki, la réforme politique s'inscrit dans un contexte marqué par un décalage croissant entre l'intensité des attentes sociales et la capacité du système politique à produire un horizon crédible. Les revendications économiques et sociales se multiplient, tandis que le discours politique peine à proposer des alternatives mesurables et évaluables.

Il a appelé à redonner sens à l'action politique en dépassant une gestion technocratique du quotidien, dénuée de souffle réformateur à long terme. La crise de la médiation ne serait pas seulement celle des partis, mais aussi celle d'une conception appauvrie de la politique elle-même.

Il a plaidé pour la réhabilitation des valeurs éthiques dans la pratique publique, le renouvellement des élites et la modernisa-

tion des mécanismes organisationnels des partis afin de restituer à la politique sa vocation première, à savoir transformer la réalité et non simplement gérer les équilibres.

Pour sa part, Abdelhamid Benkhatab a proposé une lecture critique du fonctionnement de l'institution législative. Selon lui, le Parlement continue de souffrir de la limitation de ses prérogatives de contrôle et d'initiative législative, dans un contexte marqué par l'hégémonie gouvernementale quant à l'agenda normatif et l'orientation des politiques publiques.

Cette situation affaiblit le principe de séparation des pouvoirs et réduit souvent le rôle du Parlement à celui d'une instance de validation, plutôt que d'un véritable espace de délibération et de décision. Il a également souligné que l'instabilité des règles électorales et leurs modifications récurrentes perturbent le processus démocratique et nourrissent le scepticisme à l'égard de la participation politique.

Pour Abdelhamid Benkhatab, toute réforme politique crédible passe nécessairement par un renforcement substantiel du rôle du Parlement, l'élargissement de son autonomie et la consolidation de ses fonctions de contrôle, afin qu'il devienne un acteur central de l'équilibre démocratique.

Au croisement de ces analyses, un constat s'impose : la réforme politique au Maroc ne relève plus seulement de l'ingénierie juridique, mais d'une refondation des pratiques, de la confiance et des équilibres institutionnels, condition essentielle pour répondre aux aspirations d'une société en mutation.

Pour que le projet ne reproduise pas les erreurs du Canal de Rocade

L'autoroute de l'eau est à percevoir dans un aspect technico-social



Le projet d'«autoroute hydraulique», destiné à connecter les bassins excédentaires du Nord aux régions structurellement déficitaires du Sud, s'affirme aujourd'hui comme l'option stratégique majeure face au stress hydrique qui fragilise le Maroc. Dans un contexte de dérèglement climatique marqué par la récurrence des sécheresses, des crues brutales et l'épuisement progressif des nappes phréatiques, cette infrastructure est présentée comme une réponse d'envergure à même de rééquilibrer la carte hydrique nationale.

Cependant, au-delà de l'élan politique et de l'enthousiasme médiatique, le climatologue Abdelmalek Saloui appelle à un débat plus mesuré. Avant d'ériger ce chantier en symbole de souveraineté hydrique, il invite à revisiter une expérience souvent reléguée au second plan : celle du canal de Rocade, projet pionnier des transferts interbassins lancé dans les années 70 dans le cadre d'une coopération maroco-française structurante. « S'agit-il d'une rupture technologique majeure, ou de l'amplification d'un modèle ancien dont le bilan reste partiellement évalué? », questionne-t-il.

Canal de Rocade Le précurseur oublié

« Inauguré dans les années 70, rappelle-t-il, le canal de Rocade transfère 300 millions de m³ d'eau par an sur 120 km, des eaux abondantes du bassin Oum Er-Rbia vers le Tensift, région autrement

chronique de déficit. Ce projet n'était pas qu'un simple tuyau : il incarnait une révolution hydro-sociale pour Marrakech-Safi ». Et de poursuivre : « Les transformations induites par ce projet furent massives. En effet, le projet a permis de sécuriser d'ur-

blement l'approvisionnement en eau potable, accompagnant l'explosion démographique et l'essor touristique de Marrakech, tout en assurant la recharge artificielle des nappes phréatiques afin de prévenir l'effondrement progressif des forages.

Il a également favorisé l'extension de plusieurs milliers d'hectares de surfaces irriguées et encouragé une diversification agricole orientée vers des cultures à haute valeur ajoutée, telles que les agrumes Kinzi et les primeurs destinés à l'export. Enfin, cette infrastructure a profondément transformé le schéma hydraulique traditionnel en introduisant un axe est-ouest venant compléter le flux sud-nord issu de l'Atlas, ce qui a nécessité la mise en place de canaux-ponts sophistiqués afin de préserver le réseau ancestral des *seguias* ».

Mais l'héritage du canal de Rocade dépasse les frontières nationales, précise notre interlocuteur. « Des ingénieurs marocains et français ayant travaillé sur ce chantier ont ensuite fondé la société Bas-Rhône Languedoc, transférant leur expertise au canal Provence en France », témoigne-t-il. Et d'affirmer : « Le savoir-faire hydraulique a voyagé du Sud vers le Nord : le Maroc n'était pas un simple récepteur colonial, mais un exportateur de technologie ».

Le Maroc, pionnier méconnu des transferts hydrauliques

A ce propos, Abdelmalek Saloui rappelle que le Royaume ne débute pas son

histoire hydraulique avec l'«autoroute de l'eau». « Depuis les années 70, il expérimente les transferts interbassins à grande échelle et a servi de laboratoire exportable.

Outre le canal de Rocade, d'autres projets structurants jalonnent cette trajectoire. Tel est le cas de Tassaout T2 (transfert dans le sud); des interconnexions entre les wadis du Sud-Est et des projets contemporains comme Sebou-Al Massira (études finalisées en 2026). « Cette expertise historique place le Maroc dans une position unique : non seulement comme utilisateur, mais aussi comme innovateur. Et c'est précisément là que le bât blesse », nuance-t-il. « Avons-nous objectivement évalué les effets du canal de Rocade? », s'interroge Slaoui. En effet, et au-delà des succès immédiats, quelles mutations profondes a-t-il engendrées ?

C'est dans ce sens qu'il nous a révélé que ledit projet a généré des mutations urbaines et foncières non anticipées. « A Marrakech, l'afflux d'eau a dopé l'urbanisation anarchique des périphéries, densifié la pression foncière et accéléré la spéculation immobilière. Le canal Provence en France offre un parallèle : certaines communes ont quadruplé leur population en dix ans, provoquant des déséquilibres urbanistiques et des tensions politiques locales », a-t-il rappelé avant de convoquer les impacts agricoles ambivalents sur la région. « Si les surfaces irriguées se sont étendues, l'agriculture «moderne» a souvent



Abdelmalek Saloui
L'eau ne se contente pas de couler d'un bassin à l'autre. Elle entraîne dans son flux des mutations irréversibles : urbanisme, économie, pouvoir, écosystèmes



marginalisé les cultures traditionnelles résistantes à la sécheresse. L'eau « gratuite » a parfois découragé l'innovation en économie d'eau et favorisé une fuite vers l'avant : cultures assoiffantes, surfertilisation, pollution diffuse ».

L'envers du décor

Coûts, vulnérabilités et déséquilibres

Cependant, l'envers du décor mérite d'être examiné avec lucidité, affirme notre source. Selon elle, « l'entretien de telles infrastructures s'avère particulièrement coûteux, notamment en raison du dragage régulier imposé par les apports limoneux massifs. A cela s'ajoutent des pertes importantes par évaporation, pouvant atteindre 20 à 30% dans les zones les plus chaudes, ce qui réduit l'efficacité réelle du transfert. Les réseaux sont par ailleurs exposés à des détournements et vols d'eau récurrents, contournant les dispositifs de comptage et fragilisant la gouvernance hydraulique. Sur le plan sanitaire, les tronçons à ciel ouvert comportent des risques non négligeables, notamment des noyades d'enfants et des phénomènes de prolifération bactérienne. Enfin, le transfert inter-bassin peut engendrer des déséquilibres écosystémiques, avec un appauvrissement progressif des bassins dits « donneurs », rappelant que l'eau déplacée ne circule jamais sans conséquences environnementales ».

L'« autoroute hydraulique »

Quelles garanties ?

Le climatologue Abdelmalek Saloui ne rejette pas le projet. Il exige une démarche scientifique préalable. « La réussite d'un tel projet suppose d'abord un audit exhaustif des expériences antérieures de transferts interbassins — du canal de Rocade aux aménagements de l'oued Tassaout et d'au-

tres wadis — afin d'en évaluer objectivement les performances et les limites. Elle exige également une analyse coût-bénéfice pluriannuelle intégrant non seulement l'investissement initial, mais aussi les charges de maintenance et les externalités environnementales et sociales », indique-t-il. Et de préciser : « Une gouvernance transparente s'impose, notamment en matière de tarification et de lutte contre les détournements et trafics d'eau. Par ailleurs, le transfert ne peut être envisagé isolément : il doit s'inscrire dans une approche systémique combinant interconnexions hydrauliques, dessalement, recyclage des eaux usées et politique de sobriété. Enfin, la mobilisation du savoir académique est indispensable : les travaux accumulés par l'Université Cadi Ayyad, reconnue pour son expertise sur les transferts hydrographiques, doivent pleinement irriguer la décision publique plutôt que de rester confinés aux tiroirs institutionnels ».

L'eau n'est pas qu'un fluide C'est un vecteur civilisationnel

« L'eau déplacée ne se contente pas de passer d'un bassin à l'autre : elle reconfigure en profondeur les dynamiques territoriales. Elle transforme l'économie en favorisant l'émergence de nouvelles filières et en stimulant parfois une spéculation foncière autour des zones nouvellement irriguées. Elle redessine l'urbanisme, en alimentant un boom périurbain et en exerçant une pression accrue sur les services publics et les infrastructures. Elle modifie également les rapports de pouvoir territorial, avec une possible recentralisation autour des nouveaux pôles hydriques devenus stratégiques. Enfin, elle affecte les équilibres écologiques, en exposant les bassins donneurs à un risque d'appauvrissement progressif », souligne-t-il. Et de

constater : « L'« autoroute hydraulique » n'est donc pas un simple ouvrage linéaire de plusieurs centaines de kilomètres : c'est un choix structurant, presque civilisationnel, qui redessine la géographie humaine, économique et environnementale du Maroc ».

Le Maroc au milieu de son histoire hydraulique

« Le Royaume n'invente pas. Il capitalise — ou devrait. Pionnier des années 70, il a exporté son expertise vers l'Eu-

rope. Avant de creuser de nouveaux sillons hydrauliques sur des centaines de kilomètres, ouvrons les archives : évaluons, jugeons, apprenons », martèle-t-il. Et de conclure : « Car l'eau ne se contente pas de couler d'un bassin à l'autre. Elle entraîne dans son flux des mutations irréversibles : urbanisme, économie, pouvoir, écosystèmes. Le Maroc apprend-il de sa propre mémoire hydraulique, ou répète-t-il ses erreurs en plus grand ? »

Hassan Bentaleb

Historique concis du canal de Rocade

Origines coloniales (années 1920-1930)

Idee pionnière : Dès 1927, l'ingénieur français M. Martin évoque dans la Revue de géographie du Maroc le transfert des eaux de l'oued Lakhdar (bassin Oum Er-Rbia) vers le Haouz de Marrakech pour irriguer les terres du Tensift. Objectif : valoriser les sols fertiles du centre face aux excédents hydriques de l'Est.

Débat fondateur : Controverse entre ingénieurs (pro-grands barrages) et géographes comme Jean Brunhes, qui alerte sur les risques d'une « Grande Hydraulique » excessive (« pas une goutte à la mer »).

Premiers travaux (années 1940-1950)

1938 : L'ingénieur des ponts et chaussées Naissant propose d'alimenter Marrakech via l'oued Lakhdar, avec mise en eau prévue vers 1948.

1949 : Lancement des travaux du « canal de Rocade » (partie aval prioritaire). 80 km terrassés avant l'arrêt pour prioriser Tadla et face aux indépendances.

Après l'indépendance (1960-1970)

Débat national : L'ONI (1960-1966) oppose pro-transfert (valoriser Marrakech) et pro-Tassaout (petits paysans). Arbitrage royal (1962) : priorité à Tassaout-amont, mais études Rocade poursuivies.

Plan Grontmij (1976) : Canal de Rocade + T2 pour équilibrer les prélèvements ; alimentation Marrakech (40 Mm³/an).

Achèvement et impacts (1980-1985)

1985 : Mise en eau complète. 300 Mm³/an sur 120 km. Extension ORMVAH aux provinces de Marrakech et El Kelaa des Sraghna.

Transformations : Eau potable Marrakech, recharge nappes, irrigation étendue, nouvelles cultures (agrumes Kinzi), réorientation est/ouest des flux.

Source : Gobe, Eric, éditeur. Les ingénieurs maghrébins dans les systèmes de formation. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 2001, <https://doi.org/10.4000/books.irmc.114>.

Ksar El Kébir : Distribution de denrées alimentaires au profit des habitants



Les autorités locales de la ville de Ksar El Kébir ont entamé, dimanche soir, la distribution de paniers alimentaires de base, au profit des habitants ayant regagné leurs domiciles suite à l'amélioration des conditions météorologiques.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales pour mettre en œuvre le plan intégré élaboré par la province de Larache, afin de faciliter le retour progressif des citoyens concernés à partir du 15 février, en identifiant les moyens de transport nécessaires, les axes sécurisés et le dispositif de supervision sur le terrain, garantissant ainsi le bon déroulement de l'opération et la sécurité des citoyennes et citoyens.

Cette opération vise à réunir les conditions appropriées pour permettre aux citoyens de retrouver le cours normal de leur vie, d'autant

plus que le nombre de commerces et de structures de services ouverts devrait augmenter progressivement dans les prochains jours.

Les aides, qui seront distribuées progressivement selon le nombre des habitants de retour, comprennent notamment du lait, de l'huile, du sucre, de la farine, du riz et du thé.

Dans un centre dédié au rassemblement et à la préparation des aides, les paniers alimentaires sont conditionnés dans des sacs spécifiques sous la supervision des autorités locales, avec l'appui d'agents d'autorité et de bénévoles. Les paniers sont ensuite chargés dans des véhicules et de grands camions, qui se dirigent directement vers les quartiers ciblés.

Au quartier Assalam par exemple, la MAP a constaté une opération de distribution d'aides à domicile, pour laquelle deux véhi-

cules ont été mobilisés et spécialement chargés afin d'accéder aux ruelles étroites et d'acheminer les aides au plus près des habitations des familles bénéficiaires.

Cette opération se poursuit à un rythme soutenu, grâce à une organisation rigoureuse et coordonnée visant à couvrir l'ensemble des quartiers et zones dont les habitants ont été autorisés à revenir lors de la première phase.

Dans des déclarations à la MAP, plusieurs citoyens ont exprimé leurs remerciements et leur gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la Haute sollicitude dont le Souverain entoure les personnes touchées par les conditions climatiques exceptionnelles ayant affecté certaines provinces du Royaume.

Ils ont souligné que la distribution de ces

aides dès le premier jour de leur retour illustre la proactivité des autorités pour répondre aux besoins des citoyens, ajoutant qu'elle intervient à un moment opportun dans ces circonstances particulières, d'autant que plusieurs commerces demeurent encore fermés, en attendant le retour de leurs propriétaires et la reprise normale de l'approvisionnement.

Cette opération s'inscrit également dans le cadre de la mobilisation continue des autorités publiques et des différents services concernés sur le terrain, que ce soit lors de la phase d'évacuation des citoyens vers des zones sûres, de leur hébergement, ou encore pour assurer leur retour et faciliter leur reprise du rythme de vie habituel.

A l'exception de certains quartiers de Ksar El Kébir Autorisation du retour des habitants dans la ville

Les autorités locales de la préfecture de la Province de Larache portent à la connaissance du public qu'il est permis, à partir de ce lundi, aux habitants de regagner l'ensemble des quartiers de la ville de Ksar El Kébir, à l'exception de certains quartiers dont l'accès sera reporté jusqu'à l'achèvement des mesures préventives nécessaires.

Ce report concerne les quartiers d'Al Bassatine, le quartier résidentiel Cosumar et l'Office régional de mise en valeur agricole relevant de la 2ème annexe administrative, ainsi que le quartier Route de Larache relevant de la 6e annexe administrative, précise la préfecture dans un communiqué.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'exécution de l'opération de retour organisée et sécurisée à leurs domiciles des citoyens temporairement évacués de la ville de Ksar El Kébir, suite aux répercussions des fortes perturbations météorologiques qu'a connues la région.

L'élargissement du périmètre des quartiers et zones résidentielles où le retour des habitants est autorisé est dû, d'une part, à l'amélioration des conditions climatiques et, d'autre part, aux résultats positifs des interventions sur le terrain menées par les différentes autorités publiques et les services techniques, visant à assurer les conditions appropriées pour un retour sûr et fluide pour tous, indique la même source.

Tout en saluant le sens de responsabilité et le civisme dont ont fait preuve les habitants de Ksar El Kébir durant la première phase de l'opération de retour, les autorités locales exhortent l'ensemble des citoyennes et citoyens à se conformer aux directives des autorités publiques visant à assurer le bon déroulement de cette opération, note la même source.

Sidi Kacem : Début du retour des citoyens évacués après l'amélioration des conditions météorologiques

L'opération de retour progressif des citoyens vers leurs domiciles dans la commune de Gharb Beni Malek, à Mechraa Bel Ksiri, a débuté dimanche, sous la supervision des autorités locales et provinciales de Sidi Kacem, suite à la baisse du niveau des eaux de l'Oued Sebou et l'amélioration des conditions météorologiques.

Les services de la préfecture de la province de Sidi Kacem, en coordination avec les Forces auxiliaires et la Gendarmerie Royale, ont procédé, dès les premières heures de ce dimanche, à la coordination et à la sécurisation de l'opération de retour des citoyens à leurs domiciles, dans des conditions garantissant la sécurité et la fluidité.

Selon les données fournies par les autorités locales de la province, environ 70 familles, soit quelque 300 personnes, sont revenues dimanche dans le cadre d'un premier groupe, tandis que 800 personnes supplémentaires devaient arriver lundi.

La même source précise que les familles relevant des douars Nourate El Oued, Ouled El Ghoul et Douar Laabcha El Akla, qui se trouvaient à l'école Ibn Roumi et au collège Nourate de la commune de Gharb Beni Malek, ont

été reconduites à leurs domiciles. Quant aux familles restantes, elles sont originaires des douars El Haytham, Ouled Riahi et Beni Aziz et résident actuellement à Dar Taliba, au collège Nourate et à l'école Ibn Roumi.

Dans des déclarations à la MAP, plusieurs habitants ont exprimé leurs remerciements et leur profonde gratitude à SM le Roi Mohammed VI pour la Haute sollicitude dont le Souverain les a entourés, saluant les mesures préventives prises, sur Instructions Royales, pour protéger la vie et les biens des citoyens, notamment leur évacuation des zones menacées par les inondations, le transport, l'hébergement et le retour à leurs domiciles après l'amélioration des conditions météorologiques.

A cet égard, Najib Chahid, 46 ans, du douar Nourate, s'est réjoui du retour des habitants dans leurs maisons après l'amélioration des conditions météorologiques, ajoutant que tout le monde, en particulier les femmes et les enfants, attendait ce moment avec impatience.

De son côté, Khadija, 14 ans, a exprimé sa joie de rejoindre sa demeure, surtout après avoir surmonté la peur des conditions climatiques difficiles, faisant observer que tous les enfants sont contents de regagner leur domicile et de retrou-

ver les bancs de l'école.

Le directeur de Dar Taliba de Nourate, Ahmed Zaki, a fait savoir que le retour des personnes affectées par les inondations se déroule dans de bonnes conditions, sous la supervision des autorités locales et provinciales, soulignant que l'amélioration des conditions météorologiques encourage les gens à reprendre leur vie quotidienne en toute sérénité.

A noter que la préfecture de la province de Sidi Kacem a annoncé samedi que, dans le prolongement des mesures prises pour assurer un retour progressif et organisé des citoyens temporairement évacués, à la suite des perturbations climatiques exceptionnelles qui ont touché la région, un plan intégré a été mis en place pour gérer les différentes étapes du retour, en déterminant les moyens de transport appropriés et les itinéraires de déplacement. Selon la même source, l'opération de retour concerne les quartiers Laymoun et Bioutat dans la ville de Mechraa Bel Ksiri, les douars Achnakla Meks, Ouled Ammar Meks (commune de Sefat), Miadma, Ben Amara 2 (commune Tekna), Maarif Sadra, Qnadla Akhla, Ouled Messaoud (commune Moulay Abdelkader), Ouled Sebah, Ouled Yaakoub, Ouled Jatti, Ouled Hammad, Ouled

Hamdan, El Hamniyin, Ouled Touijer, El Kamna et Dghoughyine (commune de Sidi Az-zouz).

Elle concerne également les douars El Hart Jouira, Ouled Gharbi, Nzat (commune de Lam-rabih), Ouled Hamed, Souassiyine, Maatka, Kdadra El Massira, El Fagra et la coopérative El Khams, Hrarta Leqrat (commune de Sidi El Kamel), Hakiwat Sghar, Mikati, Laababda, Kebarta (commune d'Ermitale), Kebarta, Ouled Chaddad, Dghoughyine (commune de Dar Laas-louji), Nourate El Oued, Ouled El Ghoul, Aabaacha El Akla (commune de Nourate) et les coopératives El Moukhtaria, Moutmaza, Adnania, les douars Ouled Youssef, Zhirbata, Aazib Rakeb, Aazib Douni, Lemkhachim (commune de Sefsaf), les douars Ouled Zian et Ouled Amsslem Hamoumiyin (commune d'Ouled Nouel), Gnafta, Lebhal, Ouled Boubker, Ouled Habi, Ouled Tazi, Ouled Askar, El Karada, Ouled Ayad (commune de Sidi M'hamed Chelch).

Les autres zones concernées par le retour, ainsi que le calendrier des étapes suivantes, seront annoncées dans des communiqués ultérieurs, en fonction de l'évolution des indicateurs sur le terrain, a-t-on relevé.

Fnideq : Lancement du retour des personnes évacuées suite aux intempéries dans la province de Larache



L'opération de retour des citoyens évacués temporairement vers la ville de Fnideq, à la suite des perturbations météorologiques ayant affecté la province de Larache au cours des dernières semaines, a été lancée dimanche.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'annonce du ministère de l'Intérieur portant sur la mise en œuvre, en étroite coordination avec l'ensemble des autorités, secteurs et ser-

vices concernés, des mesures visant à garantir un retour sûr et progressif des populations précédemment évacuées dans plusieurs collectivités territoriales relevant de différentes provinces.

Elle s'inscrit également dans le cadre des efforts continus déployés par les autorités publiques pour faire face aux répercussions des fortes perturbations météorologiques qu'a connues la province de Larache, lesquelles ont

nécessité la prise de mesures proactives urgentes consistant à évacuer plusieurs familles, afin de protéger leurs vies et leurs biens, et à leur assurer un hébergement temporaire adéquat dans des conditions humaines décentes.

Dans ce contexte, les autorités locales de la préfecture de M'diq-Fnideq, en étroite coordination avec les différents services de sécurité et les éléments de la protection civile, et avec la participation d'acteurs associatifs et sociaux, ont entamé la mise en œuvre des dispositions de terrain relatives au retour progressif, organisé et fluide des familles vers leurs domiciles.

Dans ce cadre, les autorités de la préfecture ont veillé à prendre l'ensemble des mesures proactives afin d'assurer, selon un programme rigoureux et bien encadré, le transport d'environ 1.000 personnes affectées, qui avaient été précédemment accueillies et hébergées dans quatre centres d'hébergement répartis entre les villes de Fnideq, M'diq et Martil.

Lors du premier jour de l'opération de retour, les services de la préfecture ont mobilisé 15 autobus pour transporter gratuitement les familles concernées, dans des conditions appropriées respectant les normes de sécurité et de confort, avec un accompagnement assuré tout au long des différentes étapes du déplacement, garantissant ainsi la fluidité de l'opération et l'évitement de toute bousculade ou désordre.

La première phase de l'opération de retour s'est déroulée selon une approche humaine globale, au cours de laquelle les

responsables institutionnels ont veillé à préserver la dignité des bénéficiaires et à garantir leur sécurité, leur sûreté et leur confort, tout en mobilisant l'ensemble des ressources humaines et logistiques nécessaires à la réussite de cette étape sensible faisant suite à la période d'hébergement.

Dans des déclarations à la MAP, plusieurs bénéficiaires de cette opération ont exprimé leur grande satisfaction quant aux conditions de leur accueil et à l'organisation fluide et ordonnée de leur retour à leurs domiciles après cette période difficile, saluant les efforts déployés par les autorités locales et l'ensemble des intervenants, aussi bien durant la phase d'évacuation, d'accueil et d'hébergement que lors de l'organisation du retour.

Ils ont également exprimé leur gratitude et leurs remerciements à SM le Roi Mohammed VI pour Sa sollicitude constante et pour Ses Hautes Instructions adressées aux autorités publiques, afin de mettre en œuvre des mesures préventives et proactives pour la gestion de cette situation, de manière à préserver les vies et à protéger les biens.

Les services de la préfecture de M'diq-Fnideq poursuivent, par ailleurs, la sécurisation du retour de l'ensemble des citoyens évacués vers les centres d'hébergement situés sur le territoire de la préfecture, en mettant à disposition des autobus gratuits dans les villes de M'diq, Fnideq et Martil, afin d'assurer le retour des victimes des inondations de la province de Larache.

Dubaï : La Marocaine Fouzia Mahmoudi couronnée par l'"Arab Hope Makers" 2026

La militante associative marocaine Fouzia Mahmoudi a été distinguée, dimanche soir à Dubaï, par le prix "Arab Hope Makers" dans sa sixième édition.

Cette distinction a été décernée par le prince héritier de Dubaï, vice-Premier ministre et ministre de la Défense des Émirats arabes unis, Son Altesse Cheikh Hamdan ben Mohammed ben Rached Al Maktoum, en reconnaissance à Mme Mahmoudi pour son parcours exceptionnel qu'elle a consacré à redonner le sourire à des milliers d'enfants et à transformer une douleur personnelle en un message humanitaire inspirant, dont l'impact a atteint des milliers de familles.

Lors de la cérémonie de clôture de la 6ème édition de l'initiative, ont également été honorés le deuxième lauréat, le créateur de contenu marocain Abdelrahman Rais, initiateur du projet «Sourou» visant à rembourser les dettes des veuves, ainsi que la troisième lauréate, Hind Al Hajri du Koweït, pour son initiative «Bayt Fatima» dédiée à la prise en charge des orphelins à Zanzibar (Tanzanie).

Cette distinction consacre leurs actions humanitaires qui ont contribué à renforcer les valeurs de solidarité et d'entraide, et à créer un réel changement dans la vie de milliers de bénéficiaires.

Lors de cette édition, chaque lauréat recevra une récompense financière d'un million de dirhams émiratis afin de soutenir ses projets humanitaires et de lui permettre d'élargir la portée de ses initiatives. Intervenant à cette occasion, Mme Mahmoudi a indiqué que sa motivation première reste le sourire qui se

dessine sur les visages des enfants.

«J'ai consacré 28 années de ma vie à ces enfants qui vivaient reclus chez eux, et j'espère pouvoir donner encore davantage afin qu'ils puissent commencer leur vie et être acceptés par les autres ».

Le parcours de Fouzia revêt une dimension humaine profonde et émouvante. Lorsqu'elle a donné naissance à une fille atteinte d'une malformation congénitale, elle a été confrontée à un choc qui aurait pu se limiter à une souffrance personnelle. Mais elle a refusé de céder au découragement et a transformé son épreuve en un message d'espoir, au service de milliers d'enfants, les aidant à retrouver une vie normale.

Elle a ainsi fondé l'Association «Opération Sourire», qui a constitué le socle d'une noble initiative humanitaire ayant permis de redonner le sourire à plus de 19.000 enfants au cours de 28 années d'engagement associatif continu.

Lorsqu'elle a pris conscience que les enfants souffrant de malformations vivaient isolés chez eux, loin du regard des autres, par crainte des moqueries ou des regards de pitié, Mme Mahmoudi s'est attachée à leur redonner confiance et à leur offrir une nouvelle chance dans la vie, avec un visage transformé et une estime de soi renforcée. Cela a ravivé l'espoir dans le cœur des enfants et de leurs familles.

Pour Mme Mahmoudi, les interventions chirurgicales, malgré leur coût financier, ont toujours représenté une véritable opportunité pour les enfants de retourner à l'école, de



jouer et de participer aux différentes activités facilitant leur réintégration au sein de la société après des périodes d'isolement. Elle a toujours considéré que «redonner le sourire signifie restaurer la dignité et bâtir un nouvel avenir, et non pas simplement changer une apparence extérieure».

L'initiative "Arab Hope Makers", lancée par Cheikh Mohammed Bin Rashid Al-Maktoum en 2017, est la plus grande initiative arabe du genre destinée à célébrer les acteurs faisant montre d'altruisme dans le monde arabe, en rendant hommage à leurs initiatives, projets et programmes à vocation humaine,

caritative et sociale.

L'initiative vise à mettre en lumière les artisans de l'espoir dans le monde arabe, qui consacrent leur temps, leurs efforts et leurs ressources au service des autres, en aidant les pauvres et les personnes dans le besoin, en portant secours aux sinistrés et en contribuant à l'amélioration des conditions de vie autour d'eux.

Elle a également pour objectif de faire connaître les initiatives, projets et programmes des faiseurs d'espoir à travers les différents médias, traditionnels et numériques.

Housni El Ghazaoui : *Le programme "Daam Sakane" suscite un fort engouement auprès des Marocains du monde*



Le dispositif national d'aide directe au logement "Daam Sakane", initié sous la Haute Impulsion Royale, suscite un fort engouement auprès des Marocains du monde (MDM) souhaitant acquérir ou construire un bien immobilier dans le Royaume, a relevé samedi à Paris le président du directoire du Groupe Al-Omrane, Housni El Ghazaoui.

"Plus d'un tiers des bénéficiaires de cette aide au logement sont des Marocains du monde. C'est dire l'engouement qu'il y a chez les Marocains résidant en Europe et partout dans le monde pour ce programme Royal", a expliqué M. El Ghazaoui dans une déclaration à la MAP à l'occasion du lancement par le groupe de l'édition 2026 du Salon international "Al-Omrane Expo MDM".

Cette escale du Salon à Paris, a-t-il précisé,

est la première d'une tournée européenne mondiale du Groupe Al Omrane qui vise à travers cette initiative à "rencontrer nos concitoyens marocains établis en Europe et partout dans le monde et d'être le plus proche d'eux, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour plus de proximité avec les Marocains du monde".

"C'est aussi l'occasion de partager avec les membres de la communauté marocaine à l'étranger les politiques publiques de notre pays et de notre gouvernement en matière d'habitat, mais aussi d'investissement dans le secteur de l'immobilier", a ajouté le président du Directoire d'Al-Omrane, citant en particulier le programme d'aide directe au logement dont ils peuvent bénéficier.

Ce programme, qui consiste à octroyer une aide directe aux primo-acquéreurs d'un logement au Maroc, "concerne aussi les MDM qui ne sont pas résidents et qui peuvent en bénéficier pour l'acquisition d'un bien immobilier sur le territoire national sous certaines conditions", a-t-il indiqué.

De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Youssef Hosni, s'est félicité du "succès retentissant" de ce programme auxquels les Marocains du monde sont éligibles conformément aux Hautes Orientations Royales.

"A ce jour, nous avons enregistré plus de 89.000 bénéficiaires, dont 24% parmi les Marocains du monde", a-t-il précisé, soulignant à cet égard l'importance de ce salon pour leur expliquer les conditions de bénéficier de ce programme qui prévoit une aide de 100.000

dirhams pour l'acquisition d'un logement d'un prix inférieur ou égal à 300.000 DH ou une aide de 70.000 dirhams pour un logement d'une valeur comprise entre 300.000 et 700.000 DH.

Le programme a été amplement détaillé par les deux responsables dans le cadre d'une rencontre tenue au deuxième jour du Salon, sous le thème "Programme d'aide directe au logement, rôle du Groupe Al-Omrane dans la mise en œuvre de la politique publique pour la promotion de l'accès au logement et l'amélioration du cadre de vie des citoyens".

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence notamment de la consulé générale du Maroc à Colombes, Nadia Talmi, le secrétaire général du ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville est revenu sur les conditions d'éligibilité et parcours d'accès du programme, tandis que le président d'Al-Omrane a présenté la stratégie de son groupe dédiée aux MDM.

La rencontre a permis d'échanger autour du dispositif national d'aide directe au logement "Daam Sakane", initié sous la Haute Impulsion Royale, aujourd'hui reconnu comme un levier structurant de la politique nationale de l'habitat, contribuant à renforcer la solvabilité des ménages et à stimuler la dynamique d'investissement dans le secteur immobilier.

Elle a permis aussi de mettre en avant la mobilisation de l'Etat, à travers le ministère de tutelle et l'ensemble des acteurs institutionnels concernés, aux côtés d'Al-Omrane, en faveur des Marocains établis à l'étranger, afin de les rapprocher de l'offre nationale de logement, des services proposés et des dispo-

sitifs d'accompagnement destinés à faciliter l'accès à la propriété et à encourager l'investissement immobilier au Maroc.

Pendant trois jours, les visiteurs auront l'opportunité d'échanger avec les équipes du groupe, en présence des partenaires bancaires, de l'Ordre national des notaires du Maroc et des représentants du ministère de tutelle, l'objectif étant d'offrir une information complète et personnalisée, couvrant l'ensemble des dimensions financières, juridiques et administratives liées aux projets d'acquisition ou d'investissement immobilier.

Cette étape parisienne marque le lancement officiel de la tournée internationale "Al-Omrane Expo Marocains du monde 2026", et s'inscrit dans une stratégie globale pour structurer une relation durable et de proximité avec les MDM. Une approche qui combine le renforcement de la présence digitale du groupe à travers sa plateforme digitale www.alomrane.gov.ma, le déploiement d'actions continues de proximité à travers les salons et la campagne estivale nationale, ainsi que le développement de partenariats avec les acteurs institutionnels et financiers concernés.

A travers cette édition 2026, le Groupe Al-Omrane réaffirme sa volonté de déployer "une approche structurée, pérenne et territorialisée à destination des Marocains du monde, en cohérence avec les priorités nationales en matière d'habitat et d'investissement", précisant que d'autres étapes internationales viendront prolonger cette tournée tout au long de l'année, traduisant l'ambition du groupe de "consolider le lien de confiance avec les Marocains établis à l'étranger et de faire de leur engagement un levier structurant du développement du Royaume".

L'Agence Bayt Mal Al-Qods lance des campagnes médicales au profit de la population d'Al-Qods

Dans le cadre de la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, entoure les maqdessis et pour soutenir leur résistance sur leur terre, l'Agence Bayt Mal Al-Qods a lancé, dimanche, des campagnes médicales au profit des communautés bédouines et des villages reculés d'Al-Qods.

Ces initiatives humanitaires, lancées en présence du directeur chargé de la gestion de l'Agence, Mohamed Salem Cherkaoui, s'inscrivent dans le cadre de la campagne annuelle d'assistance sociale organisée par l'Agence à l'occasion du mois sacré de Ramadan de l'année 1447 de l'hégire.

Ces campagnes médicales complémentaires ciblent un certain nombre de zones reculées confrontées à des défis majeurs, particulièrement les communautés bédouines des localités de Khan Al Ahmar, Al Jahaline et Al Mantar, outre les communes et les villages de Bayt Anane, Jabae, Swahra, Qatana, camp de Qualandia, Byat Hanina Al Balad et Laqubayba.

Ces actions sont réalisées en partenariat avec les Laboratoires "Astra Lab", qui fournissent des équipes médicales spécialisées et des équipements modernes comprenant des services de base en médecine interne, en pédiatrie et en ophtalmologie, outre des analyses médicales à travers un laboratoire mobile entièrement équipé pour atteindre ces zones difficiles d'accès.

A cette occasion, Dr Dalia Jaradat, directrice des laboratoires "Astra Lab", a souligné que les équipes médicales se sont déplacées à la communauté de Khan Al Ahmar en étroite collaboration avec

l'Agence pour organiser cette journée médicale gratuite en vue de soutenir les habitants, de la localité menacés de déplacement.

Cette initiative "porte un message clair de solidarité envers les habitants à savoir leur soutien et le renforcement de leur résistance sur leurs terres, malgré la difficulté d'accès à la zone et les défis existants sur le terrain", a-t-elle dit.

De son côté, Dr Ali Shqairat s'est félicité de la présence d'équipes médicales dans ces localités afin de venir en aide à la population et d'améliorer la qualité des soins de santé qui lui sont prodigués, compte tenu des moyens disponibles.

Il a ajouté que l'équipe médicale s'attache tout particulièrement à "diagnostiquer les cas de maladie chez les enfants et à déterminer les besoins de santé de chaque cas" tout en soulignant que le dépistage précoce contribue efficacement au traitement.

La directrice de l'école Khan Al Ahmar, Halima Zhayka, a qualifié cette journée médicale d'"étape importante" pour la communauté bédouine éloignée, notamment pour les enfants privés de soins médicaux en raison de l'absence de cabinets médicaux, notant que les conditions de vie difficiles empêchent nombre d'entre eux de bénéficier de consultations médicales régulières, ce qui fait de cette initiative une garantie essentielle pour leur santé.

Cette initiative médicale s'inscrit dans le cadre du vaste programme annuel d'aide sociale lancé par l'Agence à la veille du mois sacré de Ramadan, qui comprend la distribution de 5.000 paniers alimentaires au profit des familles palestiniennes nécessiteuses dans la ville et les villages du gouvernorat

d'Al-Qods, et de quelque 20.000 repas quotidiens d'Iftar au niveau de plusieurs centres sociaux.

Il s'agit également de la distribution de vêtements de l'Aid Al-Fitr au profit de 500 enfants orphelins pris en charge par l'Agence, de l'organisation de campagnes médicales et d'activités religieuses, ainsi que de sessions de formation au profit d'associations palestiniennes dans les domaines du développement des compétences en marketing commercial et des projets de développement humain.

A souligner que l'Agence avait intensifié ses efforts en décembre 2025 à travers l'équipement de quelque 20 unités de soins de santé primaires dans les villages du gouvernorat d'Al-Qods, dont Wadi Abou Hindi, Khan Al Ahmar, Al Mantar et Makhma, parallèlement à l'équipement des écoles en outils pédagogiques et numériques, une initiative qui témoigne de l'engagement historique constant du Royaume du Maroc à préserver l'identité culturelle d'Al-Qods et à soutenir ses habitants.

Le Grand Mufti d'Al-Qods salue les efforts du Maroc, sous le leadership de SM le Roi, en soutien à la résistance des Maqdessis

Le Grand Mufti d'Al-Qods et de la Palestine, imam de la mosquée Al-Aqsa, Cheikh Muhammad Hussein, a salué les efforts déployés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif et par le Royaume du Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en soutien à la résistance du peuple palestinien, notamment des Maqdessis.

Lors d'une audience accordée samedi à Al-Ram (Al-Qods) au directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, Cheikh Muhammad Hussein a mis en avant le soutien apporté par le Royaume du Maroc, Roi, gouvernement et peuple, à la résistance du peuple palestinien, soulignant que le Maroc a toujours été et demeure un appui solide au peuple palestinien et à sa cause, mobilisant tous les moyens politiques, diplomatiques et économiques.

Saluant les relations solides unissant les peuples palestinien et marocain, le Grand Mufti d'Al-Qods a passé en revue la situation que traverse le peuple palestinien et ses lieux saints, notamment dans les circonstances actuelles.

Cette rencontre a également permis de mettre en lumière les réalisations de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif en Palestine et ses activités visant à protéger la Ville Sainte, à défendre, à soutenir la résistance de ses habitants, ainsi que les campagnes que l'Agence prévoit de lancer en Palestine dans les mois à venir.

Edward W. Said

L'intellectuel n'entre pas dans le moule

Horizons

Auteur de plusieurs livres, Edward W. Said (1935-2003) revient actuellement et avec force dans les débats intellectuels comme une figure incontournable, et ce à cause de son analyse pointilleuse des grandes problématiques de notre époque. D'où notre choix de parler de son ouvrage majeur *Des intellectuels et du pouvoir* (Ed. Tarik, 2014) où il souligne les principes que l'intellectuel ne doit pas négliger dans son propre domaine.

Afin d'examiner la manière dont l'intellectuel doit agir face au pouvoir, Edward W. Said recourt à une anecdote qui date des années soixante. Il s'agit d'un étudiant de premier cycle qui vint le voir à l'Université de Columbia parce qu'il souhaitait participer à un séminaire d'accès restreint. Pour le convaincre, raconte E. Said, il s'est présenté à lui comme "un vétéran de la guerre" qui avait servi dans l'Air Force. Au cours de l'entretien, E. Said comprit qu'il était bombardier. Naturellement, il fut affecté d'une vive impression par la profession du jeune homme, d'autant plus que cette "mentalité de professionnel" le fascinait dans la mesure où le bombardier accueille à cœur ouvert et avec une fierté totale le langage de la soumission sans pour autant le remettre en question.

Cette simple anecdote atteste du rôle décisif de l'intellectuel qui doit repenser notre système mondial dans la mesure où la remise en question de l'état malheureux du monde dans lequel nous vivons devient la première urgence avant toute autre urgence. C'est pourquoi l'intellectuel ne se laisse pas asservir. Il n'entre pas si facilement "dans la ligne", "dans la règle" ; il doit haïr le langage de l'obéissance, sinon il n'est pas un intellectuel. L'intellectuel qui sert le pouvoir, consciemment ou inconsciemment, est un traître de la pensée. « Ce type de position professionnelle, où l'on est fondamentalement occupé à servir le pouvoir et à gagner ses faveurs, n'est absolument pas de nature à encourager l'exercice de l'esprit critique et relativement indépendant qui devrait constituer, de mon point de vue, la contribution de l'intellectuel ».

Ces intellectuels tant en vogue, cherchant à tout prix à être plus proches des sphères politiques, se font du souci pour repérer dans le recrutement des individus qui s'inscrivent dans leur ligne, adoptant et répétant en toute malhonnêteté le fameux prétexte : "c'est la règle".

La raison empêche ce genre de raisonnement faux qui s'explique par la faiblesse et le manque de courage. Si on ne fait pas preuve d'une pensée militante, intellectuellement parlant, on cède le pas à la peur et à la lâcheté :

« Ce que nous voulons pouvoir dire, c'est que les intellectuels ne sont pas les serviteurs professionnels, dénaturés à force de complaisance, d'un pouvoir aussi visiblement contestable ; l'intellectuel, au sens vrai du terme, se réclame - répétons-le de valeurs de positions de principe qui le mettent pré-



ciement en position de dire la vérité au pouvoir ».

Par conséquent, l'intellectuel ne cède pas à cette attitude mesquine, à cette "bassesse d'instinct", pour reprendre l'expression de Philippe Sollers. Il ne trace pas les mêmes objectifs d'un simple fonctionnaire ou employé d'une institution quelconque. De ce fait, E. Said réfléchit à la manière qui permet à l'intellectuel de rester indépendant et de ne pas trahir le "sens moral" sur lequel reposent les critères universels. Une distinction s'opère à cet égard ; elle consiste à faire la différence entre l'intellectuel en tant qu'amateur et l'intellectuel en tant que professionnel. Choisir la première position, c'est bien prendre la voie du risque et de l'incertitude. Ne pas être publié par exemple par les éditeurs, ne pas être retenu parmi les candidats à l'Université, ne pas être invité par les grandes institutions, puisque les plus prestigieuses appartiennent évidemment au pouvoir. Etc.

Cela étant dit, on ne peut avoir sa place d'entre les amateurs que si l'on adhère complètement à ce sens moral qui n'a rien à voir avec la pensée moralisatrice mais qui a tout avec la raison. Ainsi E. Said en est-il venu à la question-centre : « Qu'est-ce qui galvanise l'intellectuel et le pousse à entrer dans l'action ? ».

Entre autres réponses possibles, il y a la question de la liberté d'expression. Si le pouvoir tient, et il tiendra mordicus, à veiller à réduire au maximum la liberté d'expression, l'amateur doit quant à lui se prendre pour le gendarme de "son principal bastion", à savoir la liberté d'opinion. Mieux encore, l'intellectuel doit combattre les officiers des dogmes au profit de la pensée laïque, si tant est que celle-ci est plus efficace sur la question de la vérité, au nom de quoi l'intellectuel s'exprime :

« A ce sujet, j'irai jusqu'à dire que l'intellectuel doit se mobiliser sans relâche contre tous les tenants de visions et de projets politiques fondés sur des textes-sacrés, tous ceux-là dont les abus ne se comptent plus et dont l'autoritarisme ne tolère aucune contesta-

tion et bien entendu aucune diversité [...] ».

E. Said prend à cet effet l'exemple de l'objectivité, dont il dit que sa critique nous rend service : « Un problème devenu l'enjeu d'un débat très controversé ». Comme l'a montré l'historien américain Peter Novick en 1988 dans son ouvrage *That Noble Dream : The « Objectivity Question » and the American Historical Profession*, la recherche historique perd dès lors de son objectivité, son rêve intransigeant, celui de l'exactitude des faits, face à des objectifs communs recherchés par une communauté commune. Une telle objectivité est devenue fragile en ce qu'elle ne s'ajuste plus en tout point avec les valeurs universelles.

D'après E. Said, l'exemple classique, « cette manie vieille comme le monde », qui paraît incarner ce problème, c'est bel et bien Alexis de Tocqueville. S'il a certes vrai dénoncé, de manière objective, les injustices que faisaient subir les Américains aux Indiens et aux esclaves noirs, il n'empêche qu'il a négligé ce même principe de l'objectivité lorsqu'il s'agissait d'une France occupant l'Algérie. Abandonnant les principes universels qu'il mobilisait pour battre en brèche l'exploitation américaine, Tocqueville adoptait par contre une attitude froide à l'égard des actes sauvages de l'armée d'occupation française contre les musulmans algériens en 1830. Par conséquent, la subjectivité de Tocqueville trahit l'objectivité scientifique :

« Bref, l'apparent universalisme de son discours sur l'Amérique est délibérément dénié de toute applicabilité à son propre pays, quand bien même sa pratique politique est aussi inhumaine ».

Dans cette atmosphère critiquable, une autre catégorie d'intellectuels (Frantz Fanon, Aimé Césaire et C. L. R. James, etc.) noirs anti-impérialistes émergeant au XXe siècle s'inscrivent complètement en faux contre Alexis de Tocqueville ou John Stuart Mill qui procédaient comme si la justice humaine était « une affaire sélective ». Autrement dit, leurs thèses honorables sur la démocratie en Angleterre paraissaient

n'être pas les mêmes lorsqu'il s'agissait de lever le voile sur les crimes commis contre des pays mineurs. On citera également dans le même sens l'invasion du Koweït par l'Irak, face à laquelle la réaction des Etats-Unis et de l'Occident était immédiate pour dénoncer cette agression injustifiée. Mais quand les Etats-Unis décident d'envahir militairement l'Irak, sous le commandement de Bush, il n'y a pas eu de réaction véritable de la part des intellectuels pour faire connaître publiquement l'absurdité d'une telle attaque. Dans la même sphère, E. Said évoque d'autres situations plus tangibles : si l'invasion soviétique de l'Afghanistan était critiquée sévèrement par les Occidentaux, il se trouve que face à celle d'Israël et de la Turquie, alliés des Etats-Unis, qui avaient occupé illégalement des territoires ne leur appartenant pas ou même l'Indonésie ayant massacré les habitants de Timor au milieu des années soixante-dix, alors, dans ce cas, les intellectuels américains ne prononçaient pas un mot. Ainsi donc, il y a lieu de distinguer entre ce qui s'affirme comme fausse rhétorique et la Realpolitik. Les mêmes problèmes reviennent avec force actuellement. L'Occident taxe Poutine de dictateur, le régime iranien d'une bande d'assassins, ce qui pourrait être vrai, mais il n'ose toutefois pas dire qu'Israël est un pays colonialiste dont la grande victime est la Palestine. Et l'on voit bien que la même doctrine politique d'exploitation menée par Israël contre ses voisins continue toujours.

Par ailleurs, ce qui tue l'intellectuel, d'après E. Said, c'est ce désir de vouloir être reconnu par un tenant d'autorité, ce souci d'objectivité et de modération biaisées dans l'espoir de siéger un jour parmi un comité prestigieux et de finir par avoir un pouvoir au sein de l'intelligentsia dominante. E. Said affirme à ce sujet que rien n'est plus corrompeur que ce mode de pensée, faible et irrraisonnable. Quiconque sensible aux plus grandes injustices des temps modernes, se trouve certainement condamné à devenir le maudit de son époque. A ce titre, E. W. Said rappelle qu'il en a été lui-même victime, notamment sur la question de la Palestine :

« J'en ai fait personnellement l'expérience avec l'une des questions les plus difficiles des temps modernes, celle de la Palestine ; quand la peur de parler ouvertement de l'une des plus grandes injustices de l'histoire moderne entrave, aveugle, muselle un si grand nombre de ceux qui savent la vérité et sont en position de la servir ».

Ainsi, E. W. Said conclut son discours en précisant le fait que la tâche de l'intellectuel n'est pas celle d'un moraliste ou d'un idéaliste à la Pangloss, mais c'est quelqu'un qui doit savoir agir au moment convenu pour pouvoir apporter une alternative intelligente qui rendrait le monde de l'homme meilleur.

Par Najib Alliou
Agréé de français (2020) et titulaire
d'un Doctorat en Sciences du langage (2025)
alliouinajib@gmail.com

Economie

Les rivalités sino-américaines offrent de nouvelles perspectives à l'économie nationale

La recomposition des chaînes de valeur mondiales, un atout à saisir pour le Maroc



« Les tensions sino-américaines ont profondément modifié la structure du commerce mondial », accentuant la fragmentation des flux, la reconfiguration des chaînes de valeur et les incertitudes géo-économiques, souligne le Centre marocain de conjoncture (CMC) dans sa récente publication, « Maroc Conjoncture » du mois de janvier 2025 (N°386). Mais loin d'être uniquement une source de perturbations, elles « ouvrent une fenêtre d'opportunité pour le Maroc », affirme l'Observatoire privé précisant que celle-ci ne se concrétisera qu'à condition de renforcer la capacité d'attraction du pays et sa résilience industrielle.

La fragmentation accélérée du commerce mondial a profondément redessiné les chaînes de valeur internationales. La multiplication des mesures restrictives a perturbé les réseaux de production dominés par la Chine, pilier de la mondialisation industrielle. Les multinationales évoluent désormais dans un environnement plus instable, « marqué par la hausse des coûts logistiques, la diversification des fournisseurs et la nécessité de réduire la dépendance excessive envers un seul pays ou un seul pôle industriel », fait remarquer le CMC.

Ce contexte a favorisé l'émergence de nouvelles stratégies. Le nearshoring et le friend-shoring encouragent la relocalisation vers des régions politiquement ou économiquement fiables. De plus en plus adopté par les multinationales asiatiques, le modèle « China+1 » consiste

à maintenir une présence en Chine tout en développant des capacités industrielles dans d'autres pays jugés sûrs.

Et si l'Asie du Sud-Est en bénéficie largement, la Méditerranée, l'Europe de l'Est et l'Afrique du Nord gagnent également en attractivité.

Un atout comparatif majeur pour le Maroc. Notons, par ailleurs, que l'émergence des politiques industrielles américaines et européennes, axées sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement critiques, redéfinit les priorités d'investissement et crée de nouvelles opportunités pour des pays stables dotés d'un environnement logistique performant et proche des marchés européens. « Ce qui constitue un avantage comparatif majeur pour le Maroc », estime le CMC.

Dans ce contexte, le Maroc se trouve à un carrefour stratégique. Grâce à sa stabilité politique, à ses accords de libre-échange étendus, à la performance de ses infrastructures logistiques, notamment le hub de Tanger Med, à sa proximité immédiate avec l'Europe ainsi qu'à la montée en compétence de ses ressources humaines et à l'essor des écosystèmes industriels structurés, le Maroc dispose d'atouts solides « pour capter les délocalisations liées à la reconfiguration mondiale », souligne le Centre, convaincu que cette nouvelle donne mondiale pourrait ainsi constituer une véritable opportunité d'accélération industrielle et de montée en gamme pour l'économie marocaine.

Concrètement, le Royaume peut bénéficier du mouvement de relocalisation partielle des chaînes de valeur, notamment dans l'automobile, le textile, l'électronique et les industries électriques, estime le CMC expliquant que la stratégie « China+1 » des multinationales asiatiques, tout comme les politiques européennes de réduction des dépendances stratégiques, renforcent l'attractivité du pays comme plateforme de production et de transformation.

L'Observatoire prévient cependant que ces opportunités s'accompagnent de risques importants. Explication : « La dépendance persistante aux intrants asiatiques expose l'industrie marocaine aux fluctuations des prix mondiaux, aux ruptures logistiques et aux tensions géopolitiques », indique-t-il dans sa publication.

Le Centre craint, par ailleurs, que « l'intensification de la concurrence entre pays émergents (notamment en Afrique et en Méditerranée) complique la capacité du Maroc à se distinguer, d'autant que les exigences technologiques et environnementales s'intensifient ».

Ce n'est pas tout, la montée des politiques industrielles protectionnistes en Europe et aux Etats-Unis impose une adaptation constante aux nouvelles normes, incitations et restrictions.

Quoi qu'il en soit, « le Maroc se retrouve à un moment charnière où la fragmentation de l'économie mondiale peut constituer un puissant moteur d'intégration productive », ajoute le Centre. Mais pour cela, il doit consolider ses chaînes de valeur locales, accélérer la montée en gamme technologique et approfondir ses politiques publiques « visant à renforcer la souveraineté industrielle, tout en diversifiant les partenaires économiques ».

Cette dynamique, si elle est bien anticipée, pourrait permettre au Maroc de transformer un choc géo-économique global en levier de compétitivité, conclut l'Observatoire.

Alain Bouithy

Pour le CMC, la fenêtre d'opportunité ne pourra être pleinement exploitée qu'en consolidant l'attractivité du Royaume et sa résilience industrielle

La réalisation de l'usine de production des trains d'atterrissage de Safran à Nouaceur

Un tournant stratégique dans la montée en gamme de l'industrie aéronautique marocaine

La réalisation de l'usine de production des trains d'atterrissage du Groupe Safran à Nouaceur constitue un tournant stratégique dans la montée en gamme de l'industrie aéronautique marocaine, a souligné le président de l'Institut international d'études géopolitiques (IIEG), Khaled Hamadé.

Implanté dans la plateforme industrielle de Midparc au cœur du pôle aéronautique de Nouaceur, cet investissement de plus de 280 millions d'euros illustre « la consolidation du positionnement du Maroc comme hub industriel intégré dans les chaînes de valeur mondiales à haute intensité technologique », a expliqué à MAP-Paris cet expert en géostratégie.

Pour lui, cet événement transcende largement le cadre d'un simple investissement industriel pour s'inscrire dans une reconfiguration profonde des équilibres géopolitiques mondiaux.

Après avoir rappelé que la production de systèmes de trains d'atterrissage ne relève pas d'une activité d'assemblage classique, mais d'un segment à forte valeur ajoutée, exigeant un haut niveau d'ingénierie, de précision et de certification internationale, il a expliqué que cette nouvelle unité, considérée

comme l'un des plus grands centres de fabrication de systèmes d'atterrissage au monde, renforcera le tissu industriel national en matière d'usinage de précision, de métallurgie avancée et de maintenance aéronautique.

Avec 500 emplois hautement qualifiés à la clé et une alimentation à 100% en énergie décarbonée, le projet confirme « l'alignement de la stratégie industrielle nationale sur les exigences de compétitivité durable et de transition énergétique », a-t-il ajouté.

Au plan géostratégique, a-t-il expliqué, l'IIEG identifie dans ce projet la concrétisation de la doctrine du « friendshoring » : face aux tensions géopolitiques et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les puissances occidentales relocalisent leurs productions critiques vers des partenaires politiquement fiables et géographiquement proches.

Le Maroc, a souligné M. Hamadé, par sa stabilité et sa proximité avec l'Europe, incarne parfaitement cette base arrière industrielle stratégique.

Pour lui, en établissant une capacité de production de trains d'atterrissage et de moteurs de nouvelle génération aux portes de l'Europe, Safran ne délocalise pas : il crée



une résilience distribuée pour l'ensemble de l'industrie aéronautique occidentale.

A moyen terme, ce type d'investissement est de nature à renforcer l'attractivité du Royaume auprès d'autres équipementiers mondiaux et à consolider la souveraineté industrielle dans des filières stratégiques, a affirmé M. Hamadé, estimant que « le Maroc franchit ainsi une nouvelle étape dans son ambition de devenir une plateforme aéronautique de référence à l'échelle internationale ».

En devenant un maillon indispensable de la chaîne de valeur aéronautique mondiale, le Maroc ne subit plus la mondialisation : il la façonne désormais à son avantage.

Et de conclure que « dans le nouvel ordre mondial fragmenté, le Royaume transforme sa géographie économique en capital géopolitique, s'imposant comme un acteur incontournable de la sécurité industrielle occidentale et un modèle de développement pour le continent africain ».

Inauguration à Yamoussoukro du Green Energy Park Maroc-Côte d'Ivoire

L'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN), l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), le Green Energy Park Maroc et l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) ont procédé vendredi à l'inauguration officielle du Green Energy Park Maroc-Côte d'Ivoire (GEP-MCI).

Implantée à Yamoussoukro au sein de l'INP-HB, cette infrastructure dédiée à la recherche appliquée, à l'innovation technologique et à la formation dans le domaine des technologies solaires et de leurs applications, marque une nouvelle étape dans la coopération scientifique et technologique Sud-Sud, indique un communiqué conjoint des parties fondatrices.

La plateforme GEP-MCI, dont la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de représentants du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, des dirigeants et représentants des institutions fondatrices, des partenaires académiques et des acteurs du monde socioéconomique, est conçue comme une infrastructure de test, de caractérisation et de démonstration technologique, spécialisée dans les technologies solaires photovoltaïques et thermiques, ainsi que leurs applications dans les secteurs de l'agriculture et

du traitement de l'eau, dans des conditions climatiques semi-tropicales, rapporte la MAP.

Elle vise à accompagner le développement de solutions adaptées aux contextes africains, en combinant recherche appliquée, innovation et formation, poursuit la même source, ajoutant que cette nouvelle plateforme s'inscrit dans la continuité et reproduit le modèle éprouvé du Green Energy Park de Benguerir (Maroc).

Référence africaine en matière de mutualisation de la recherche et d'innovation collaborative, le site marocain, développé conjointement par l'IRESEN en partenariat avec le Groupe OCP et l'UM6P, sert de modèle pour la création de synergies durables entre la science et l'industrie, explique le document.

Inauguré en 2017 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Green Energy Park de Benguerir est une plateforme de Recherche & Développement & Innovation et de formation dont la mission est de supporter la transition et l'efficacité énergétique au niveau national et continental.

Le GEP-MCI en est le premier jalon de duplication à l'échelle continentale, permettant d'étendre les travaux de R&D&I à de nouveaux contextes environnementaux et de valider des technologies adaptées à différentes régions d'Afrique. Il représente également un

modèle régional de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation, à travers la création de startups, le transfert technologique et l'expertise au service des industriels.

Pensé comme complémentaire à cette infrastructure de référence, le GEP-MCI permettra d'étendre et de renforcer les travaux de recherche et d'innovation menés au Maroc, en offrant un cadre d'expérimentation et de validation des technologies solaires dans des conditions climatiques différentes. A ce titre, plusieurs projets pilotes, développés dans le cadre des appels à projets financés par l'IRESEN et portés par des universités et entreprises marocaines, y seront déployés.

Cette initiative qui concrétise la vision de coopération scientifique et technologique panafricaine portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, constitue l'une des premières initiatives structurantes de partenariat Sud-Sud en matière de recherche, d'innovation et de renforcement des capacités locales et à créer des écosystèmes d'innovation résilients.

Cité dans le communiqué, Samir Rachidi, directeur général de l'IRESEN et président du Conseil d'administration du Green Energy Park, a affirmé que « le Green Energy Park Maroc-Côte d'Ivoire traduit une ambition claire : mettre la recherche et l'innovation appliquées

au service du développement durable et de la réussite des grands projets énergétiques en Afrique ».

"En s'appuyant sur l'expérience du Green Energy Park de Benguerir, cette plateforme contribuera au renforcement des capacités locales, au transfert de compétences et à la structuration d'écosystèmes d'innovation capables d'accompagner la transition énergétique du continent", a-t-il soutenu.

De son côté, le directeur général du Green Energy Park, Mohamed Bousseta a indiqué que "l'inauguration du Green Energy Park Maroc-Côte d'Ivoire incarne la raison d'être de l'UM6P : construire, par la science et l'innovation, des ponts concrets et durables entre les écosystèmes africains et permettre aux compétences africaines de développer des solutions technologiques adaptées aux conditions locales et de pouvoir créer des startups et des opportunités d'emploi pour les jeunes africains".

"En transposant le modèle éprouvé du Green Energy Park de Benguerir, nous partageons un écosystème complet de recherche, de formation et d'entrepreneuriat", a-t-il dit, relevant que la plateforme "constitue un accélérateur de souveraineté technologique pour notre continent, où les solutions pour l'Afrique sont conçues, testées et déployées en Afrique, par des talents africains".

Festival "L'Âme des cultures" d'Essaouira

Art & culture Une soirée artistique pour célébrer le dialogue entre les trois religions monothéistes

Une soirée artistique dédiée à la célébration du dialogue entre les trois religions monothéistes à travers la musique et le chant spirituel, a été organisée, dimanche soir à Essaouira, dans le cadre de la 4^e édition du Festival international "L'Âme des cultures".

Placée sous le signe de la coexistence, du recueillement et du vivre-ensemble, cette soirée, rehaussée par la présence notamment du conseiller de SM le Roi et président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, André Azoulay, en plus d'éminentes personnalités des sphères diplomatiques, culturelles et artistiques, a transformé la scène en un espace de rencontre interculturelle, où les expressions musicales se sont imposées comme un langage universel au service de la paix et de la fraternité, dans la plus pure tradition soufie.

A cette occasion, les mezzo-soprano Claire Franco et Tracey Scher, venues respectivement des Etats-Unis et du Canada, se sont produites aux côtés des artistes marocains Samia El Antari (Essaouira), Souhaila Sahraoui (Moulay Idriss Zerhoun) et Houdaya (Rabat), offrant à l'assistance une prestation vocale marquée par la contemplation et la transcendance spirituelle.

Le concert a également été marqué par la participation des chanteurs de l'Orchestre andalou d'Ashdod, aux côtés du Grand Chœur de la Cité des Alizés, avec la contribution des artistes Mohammed Saïd Akhdim (Tétouan) et Soufiane Bengada (Essaouira).

Ce dialogue vocal, nourri de traditions spirituelles multiples, a incarné la capacité de la musique à réunir des héritages culturels et religieux différents dans un même espace d'harmonie et de partage.

L'accompagnement musical a été assuré par un ensemble de musique



andalouse réunissant de jeunes musiciens issus de plusieurs villes marocaines, notamment Marrakech, Casablanca, Tétouan, Chefchaouen et Essaouira, sous la direction artistique d'Anas Belhachmi, aux côtés de musiciens marocains et internationaux.

Dirigée et orchestrée par l'artiste et directeur du festival Hicham Dinar, cette soirée a mis en lumière la dimension artistique comme vecteur privilégié du dialogue interreligieux, mettant en relief le rôle de la musique et du chant dans la transmission des valeurs communes aux trois religions monothéistes.

Dans une déclaration à la presse, M. Azoulay s'est félicité de la qualité artistique et de la portée symbolique de cette soirée, estimant qu'elle "dépasse le cadre d'un simple concert pour incarner une alchimie rare où les voix, les rythmes et les spiritualités se fondent en un seul et même message".

"Quand la musique andalouse côtoie les chants soufis et fait écho aux traditions judéo-marocaines, ce n'est pas seulement notre patrimoine que

nous célébrons, mais notre capacité, ici à Essaouira, à transformer la diversité en harmonie", a relevé M. Azoulay, faisant observer que "la Cité des Alizés confirme ainsi, une nouvelle fois, sa vocation de terre de la rencontre et de la fraternité, où le vivre-ensemble s'exprime comme une réalité vibrante, portée par le rapprochement et le respect mutuel".

De son côté, Abdellatif Elmîr, Cheikh de la Zaouïa Derkaouia de Salé, a mis en avant la dimension spirituelle profonde du festival, soulignant que cette manifestation réunit des représentants des trois religions monothéistes (judaïsme, christianisme et islam) autour de conférences, de cercles de dikr, de samaâ et de rencontres spirituelles ayant pour finalité l'élévation et l'unification autour du Dieu Unique.

Rappelant que les fidèles des trois religions partagent une même foi monothéiste, il a estimé que cette réalité constitue un fondement essentiel des liens de paix et de fraternité qui les unissent, tout en exprimant l'espoir de voir ces valeurs nourrir un avenir mar-

qué par la concorde et la paix.

Pour sa part, Moshé Bar-Sheshet, membre de l'Orchestre andalou d'Ashdod, a fait part de sa satisfaction de participer à cette manifestation, se disant honoré par l'accueil réservé à son ensemble à Essaouira.

"L'Orchestre a interprété des œuvres de la musique andalouse des Juifs marocains, avec une rencontre harmonieuse avec des artistes musulmans et chrétiens qui s'est déroulée avec une grande spontanéité", a-t-il ajouté.

Dans la continuité de cette manifestation, une soirée spirituelle a été organisée à la Zaouïa Kadiria, réunissant des maddahîns et des chanteurs venus de différentes villes du Royaume pour interpréter des chants de madîh, de samâa et des invocations divines.

Cette veillée a offert au public l'opportunité de vivre l'essence de la nuit soufie, à travers ses traditions et ses rituels artistiques, où le chant se fait présence collective, le rythme prière et recueillement, proposant ainsi une expérience artistique et spirituelle révélatrice de la richesse et de la beauté du patrimoine soufi marocain.

Co-organisée par l'Association "Jeunes de l'art authentique pour le samaâ et le patrimoine" de la Zaouïa Kadiria d'Essaouira, la Fondation Trois Cultures de la Méditerranée et la Fondation Machado de Séville, en partenariat avec l'Association Essaouira-Mogador, la 4^e édition du Festival international "L'Âme des cultures" se poursuit jusqu'à ce mardi à travers un programme riche en rencontres spirituelles, en conférences, en tables rondes et en performances artistiques, fédérant des participants des deux rives de la Méditerranée autour des valeurs de dialogue, de coexistence et de partage qui font l'ADN de la Cité des Alizés.

Roeland Oude Nijhuis : L'industrie du cinéma au Maroc vit aujourd'hui un boom incroyable

L'industrie cinématographique marocaine vit aujourd'hui un "boom incroyable", ce qui lui a valu d'être distinguée cette année à l'European Film Market (EFM), l'événement professionnel B2B du Festival international du film de Berlin (Berlinale), a affirmé le commissaire du film des Pays-Bas, Roeland Oude Nijhuis.

Le responsable néerlandais, qui participait au workshop "Country Session", organisé dans le cadre du "Berlinale Co-Production Market", a souligné

que le Maroc attire désormais des productions internationales d'envergure, citant notamment le dernier blockbuster "The Odyssey" du réalisateur Christopher Nolan.

M. Oude Nijhuis a également mis en avant, dans une déclaration à la MAP, les liens historiques et culturels unissant le Maroc et les Pays-Bas, rappelant la présence d'une importante communauté marocaine aux Pays-Bas et l'émergence de nombreux talents issus de la diaspora maroco-

néerlandaise, notamment des scénaristes, réalisateurs et acteurs.

Producteur de profession, M. Oude Nijhuis a relevé que plusieurs productions néerlandaises portées par des cinéastes d'origine marocaine, célèbres aux Pays-Bas, ont puisé dans l'héritage et les traditions marocaines pour développer leurs récits, avec des tournages à succès réalisés en grande partie au Maroc.

Il a par ailleurs salué l'excellente dynamique d'échanges

entre les industries des deux pays, indiquant s'entretenir régulièrement avec ses homologues marocains et soulignant la volonté des deux parties de renforcer davantage la coopération bilatérale et de développer les coproductions entre les Pays-Bas et le Maroc.

La rencontre "Country Session" a réuni un panel d'éminents producteurs d'une vingtaine de pays, venus écouter les représentants des autorités cinématographiques du Maroc, de l'Espagne, des Pays-

Bas, du Japon, de la Tchéquie et de l'Estonie, qui présentaient leurs écosystèmes nationaux respectifs.

Le Maroc a été choisi cette année pays à l'honneur (Country in Focus) de l'European Film Market (EFM), volet professionnel et B2B de la Berlinale. Il s'agit du premier pays africain à recevoir cette distinction dans un événement cinématographique international aussi prestigieux que la Berlinale.

Programmes du Ramadan sur Athakafia

Un voyage spirituel au cœur du plaisir culturel

La quatrième chaîne de la SNRT incarne son slogan ramadanesque «Athakafia : un voyage spirituel au cœur du plaisir culturel» dans sa programmation dédiée au mois sacré 1447/2026. Cette grille intégrale, qui tient compte des spécificités du Ramadan et du cahier des charges de la chaîne en tant que service public culturel et plateforme de valorisation de la pensée et de la créativité marocaine.

Ainsi, Athakafia a veillé à adapter sa programmation au mois de Ramadan en conservant ses rendez-vous fixes tout en produisant de nouveaux programmes à forte teneur spirituelle et culturelle. Ce qui consolide la place de la chaîne en tant que service public culturel et plateforme de valorisation de la pensée et de la créativité marocaine.

Via cette programmation, la chaîne vise à consacrer une offre télévisuelle diversifiée, spécifique et adaptée à l'ambiance du mois sacré en alliant le plaisir visuel à la sobriété du contenu. Le tout en harmonie avec la forte dynamique de la pensée marocaine, ainsi qu'avec les questionnements posés par le contexte culturel.

Dans ce cadre, la chaîne propose la série spéciale «Wathaikiate Athakafia» qui embarque les téléspectateurs dans un voyage purement patrimonial en mettant l'accent sur la richesse de nos monuments les plus emblématiques. Lors de ce Ramadan, quatre épisodes seront dédiés à Marrakech, Assilah, Ouazzane, et Chefchaouen.

En outre, la chaîne étoffe sa grille en proposant le programme «L'interview Culture» qui reçoit des personnalités du milieu artistique et littéraire pour explorer les univers multiples de la culture.

A son tour, l'émission «Al Bahit» sera toujours présente dans la grille ramadanesque à travers deux épisodes de qualité. Le premier est consacré à la chronométrie au Maroc en mettant en lumière l'apport des savants marocains pour l'astronomie et



pour l'observation du croissant lunaire. Quant au deuxième épisode, il aborde des recherches scientifiques pour la valorisation et la sauvegarde de l'arganier.

De plus, le programme «Sira Wa Massar» continuera, durant le mois sacré, à accompagner les parcours de figures culturelles marocaines ayant contribué à enrichir la scène culturelle nationale. Il s'agit, entre autres, du penseur et écrivain Omar Amarir, ainsi que de l'écrivaine Latifa El Meskini.

De surcroît, l'émission «Matahif Al Maghrib» consacrera deux épisodes à la découverte du musée Ibn Battuta à Tanger et du palais Raissouni à Assilah.

Aussi, le programme «Tadkirat Cinéma» accompagnera les productions cinématographiques les plus récentes via une analyse du langage esthétique des films tout en invitant des réalisateurs, artistes et critiques pour débattre de l'image et du cinéma documentaire, entre autres.

Quant à l'émission «Avec Taroub», elle proposera deux épisodes. Le premier est

consacré au chant choral soufi et à la créativité dans la musique spirituelle au moment où le deuxième est dédié au chant religieux en tant que pont entre les cultures arabe et amazighe.

La chaîne continuera, durant le Ramadan, à s'intéresser également à l'environnement à travers l'émission «Ecologica» qui consacrera, entre autres, des épisodes à la relation entre l'environnement et les valeurs de l'Islam.

De même, l'émission «Li Nikach» lancera le débat sur des sujets d'actualité à caractère intellectuel et sociétal.

La chaîne poursuivra également sa mission d'information culturelle à travers le magazine «Zamane Athakafa», qui couvre les principales manifestations et activités culturelles, tout en rapprochant le téléspectateur de la dynamique de la scène culturelle marocaine.

De son côté, l'émission «Marrou Min Houna» évoque les parcours de personnalités internationales dont le nom est étroitement lié au Maroc, en revisitant leur

présence culturelle et artistique. Tandis que le programme «Aqlam wa Alwan» propose des portraits de figures œuvrant dans les arts plastiques et la littérature.

En outre, la chaîne diffusera le podcast «Madarat» qui invite des penseurs, écrivains et poètes marocains pour débattre de questions intellectuelles d'actualité. De plus, le programme «Fi Hadrat Al-Madih» consacrera des épisodes à l'histoire des chansons marocaines dédiées à la louange du Prophète.

De plus, le programme «Ala Al-Khas-haba» continuera à accompagner l'actualité du théâtre. A commencer par l'improvisation et les pionniers du théâtre en passant par celui amateur outre les costumes scéniques. Quant au programme «Atlas du Maroc», il offrira au téléspectateur une immersion historique et patrimoniale à Tafilalet et à Rabat.

La chaîne proposera également, dans le cadre du programme «Al-Masrah Yataharak», huit pièces de théâtre interprétées par des troupes de jeunes, reflétant ainsi la diversité des expressions artistiques et linguistiques, ainsi que la richesse de la scène théâtrale.

De même, le programme «Mousika Al mihrajanate» diffusera des extraits du Festival de Fès des musiques sacrées tout en présentant les différents styles de musique sacrée.

En outre, la grille renforce les programmes de proximité culturelle à travers les émissions «Mawaiid Thakafia», «Fi Lmaktabat» et «Hirfat Bilad» afin de créer une relation étroite entre le téléspectateur et la vie culturelle ainsi que l'artisanat du pays.

A travers cette programmation, la chaîne culturelle réaffirme son engagement à proposer une offre ramadanesque intégrale qui fait de la culture une matière à voir au quotidien et un périple spirituel.

Michel Portal tire sa révérence

Une figure inclassable du jazz contemporain

Le clarinettiste français Michel Portal, figure du jazz contemporain et compositeur touche-à-tout, est mort à l'âge de 90 ans après une longue carrière multi-récompensée.

Reconnu pour sa polyvalence de genres et d'instruments - il jouait aussi du saxophone, du bandonéon argentin ou du taragot hongrois -, il était considéré comme l'un des pionniers du free jazz et composait pour le cinéma.

En 1965, il pose les fondations d'un jazz nouveau avec le disque "Free Jazz", libérant le jazz européen des canons américains.

Il était "un monument immense pour le jazz moderne, pour le jazz européen, totalement ouvert sur énormément de musiques et d'expériences", a salué pour l'AFP l'une de ses agentes artistiques, Marion Piras, qui a précisé que son décès est survenu jeudi.

"Cet immense clarinettiste, ami des plus grands musiciens de son temps, ex-

cellait dans le classique comme le jazz", lui a aussi rendu hommage sur les réseaux sociaux le maire de Bayonne, sa ville natale, dans le sud-ouest de la France, Jean-René Etchegaray.

"Je suis un dispersé", admettait pour sa part le musicien aux cheveux blancs, regard perçant et tout de noir vêtu sur scène.

Lauréat de trois Césars de la meilleure musique de film ("Le retour de Martin Guerre" en 1983, "Les cavaliers de l'orage" en 1985, "Champ d'honneur" en 1988), deux Sept d'or de musiques de films, du grand prix national 1983 de la musique, et de Victoires du jazz en 2007 et 2021, entre autres prix, il revendiquait l'idée de mouvement perpétuel à travers les genres musicaux et les influences.

Amoureux des métissages, chercheur d'une "nouvelle sorte de langage", il se disait ennemi de "la routine", privilégiant la musique festive à l'harmonie.

"J'ai beaucoup travaillé, jusqu'à deve-

nir dingue", rappelait le compositeur, reconnu aussi pour ses talents d'improvisation, dans un entretien à l'AFP en 2021, à l'occasion de la sortie du dernier opus d'une longue discographie, MP85. Né le 27 novembre 1935 à Bayonne, il pratiquait assidûment la clarinette dès huit ans. Les groupes de folklore local et orchestres de chambre font alors son quotidien.

Premier prix de clarinette au conservatoire de Paris en 1959, il acquiert une solide réputation de soliste et participe aux créations de musique contemporaine de Pierre Boulez, Luciano Berio ou Karlheinz Stockhausen.

Avec son propre groupe, le "Michel Portal Unit", il triomphe lors de concerts mémorables. Mais il se passionne aussi pour le tango, et se frotte aux musiciens funk de Prince pour un disque qui fait date, "Minneapolis".

"Enfant, j'étais toujours en train de penser aux gens qui allaient au fin fond du monde pour voir comment on vivait

là-bas", disait-il.

"Qu'on l'étiquette instrumentiste classique et il s'empresse de souffler jazzy. Qu'on le définisse jazzman et le voilà parti en rhythm'n'blues, en world, en fusion", saluait Libération en 2006.

Pour réaliser son dernier disque, "MP 85", Bojan Z, son pianiste depuis les années 90, avait monté un groupe de musiciens de diverses origines et générations.

"Moi, je suis Basque, lui (Bojan Z) il est Serbe, l'autre (le tromboniste Nils Wogram) Allemand, l'autre encore (le batteur Lander Gyselinck) Belge. Chevallon (Bruno, contrebassiste), il est du Sud", s'amusait Michel Portal.

"On a du mal à comprendre l'état de fraîcheur dans lequel il est à 85 ans", confiait alors Bojan Z.

Le disque avait été couronné du titre de meilleur album jazz instrumental aux Victoires du jazz.

Mots flechés

Jeux & Loisirs

IMPÉ- URBABLE		HEURES SOMBRES		CRACK GRANDE ÉCOLE		STÉRILET ÉPÉE		BERGE ÂGE	A INSPIRÉ MUNCH		COLLE
CAROTTE LUMINE- USE									NOTE GREFFON		
			NON AVENU				ROGNON				
			NOTE								
À L'ENVERS: ARTICLE	PARTIRA CINTRE				GRECQUE		EN VENTE VENTILE			FLOTTE	
				RÉCUSA VIN				COUP DE BOMBE			
RÉPRIME		PORTEUR DE CHARGE	BAC					EN PERMISS- ION			
					À L'ENVERS: CENT MÈTRES CARRÉS			LÉSINE PRONOM			
TRONÇON- NER	DE BAS EN HAUT: CLIQUE		ANNONCE UNE SUITE		POSSESSIF	EN GREVE ULTRAV- IOLET		FIN DE PARCOURS		D'UN GRAND SECOURS	
				CONNU RUISSEAU			ABSCONS BOUCLIE- RS				
EMBAR- RAS	PASSÂT POTE										
SODIUM MARCHA- NDISE			FORME D'ÊTRE		CUIVRE	ADVERBE		FIN DE VERBE	FORME D'AVOIR		
				CRITIQUE							
BÉCOT						SUITE					

Solution mots flechés d'hier

PICK YOURS	T	PAR TOUTE	POUR SAI	LE MUR BLIN	POUR LE MUR	COM MUN	COM MUN	REAU CE	B
	D	E	C	A	D	E	O	B	E
PLAQUE	R	E	G	CON NAIL ALON	C	O	D	E	A
	A	N	P	NO	C	T	U	E	L
ALPES FORAGE	E	R	E	CON NAIL ALON	H	E	PRIN CIPAL	LETTRE BOUR	A
MAINT	V	E	N	A	Y	R	E	B	R
	V	A	C	U	U	M	M	O	L
FIN DE LIGNE	E	R	N	O	U	I	L	E	S
COURT COURT	R	A	S	S	R	T	A	R	E
	Z	E	N	F	E	N	E	T	R
COOL	E	U	F	E	N	E	T	R	E
BOURNE FORD	E	U	F	E	N	E	T	R	E
	R	E	U	N	I	S	I	O	E
INCOM FORT	B	R	E	L	E	S	O	N	N

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouifhy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique

Service technique

Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandji

Révision
Abelmontein Warrach

Secrétariat

Photographe

Libération

Quelchen (6) /

1. 1. 1. 1. 1. 1.

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service announces
at public sale

E-mail:

Youssef El Gahs

Loubna Baghdadi
Ph.D. Candidate, Department of

Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.

Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32

0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie

2000 exemplaires imprimés

Distribution
C.A. BRIDGE

SAFRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

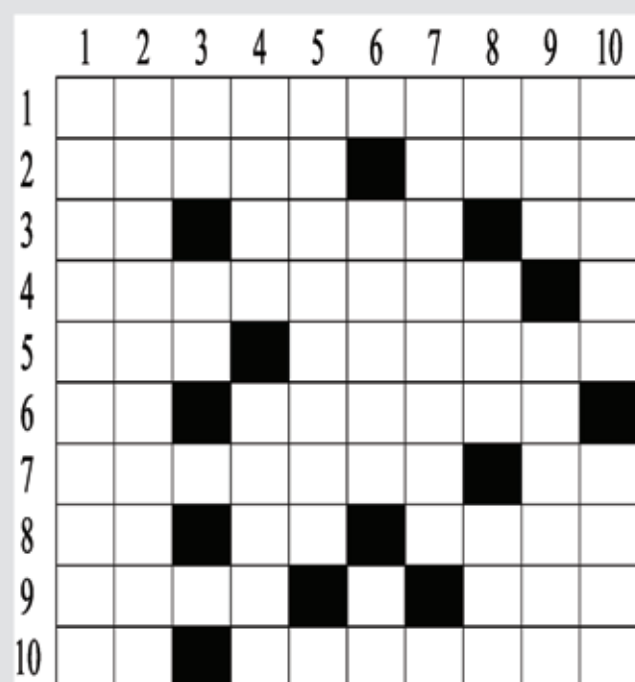
 Journal Libération

Libération Maroc



2017

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Gastéropode
- 2- Singe araignée - Repoussant
- 3- Démonstratif - Greffe - Condition
- 4- Etat de servilité
- 5- Coup de feu - Religieuses
- 6- Vieux do - Façonni
- 7- Frottent - Pour une donnée satellite
- 8- Nickel - En peine - Demi d'atomiste
- 9- Capitale de Aad - Sport sur blanc
- 10- Réfléchi - Eau-de-vie scandinave

VERTICALEMENT

- 1- Moroses
- 2- Programme d'exploitation informatique
- 3- Note - Coordonnant
- 4- Trop mûr - Conseil savant
- 5- Eau russe
- 6- Deux font bien soigné - Il se dresse
- 7- Constituants
- 8- Note - USA made in France - Club néerlandais
- 9- Premier mot du Coran... - Mesquin
- 10- Dispositions législatives - Assemble

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	M	O	L	U	M	E	N	T	S
2	N	E	P	E		I	C	A	R	E
3	T	R	E	S	S	E		V	E	
4	R	I	R	A	I		C	I	V	A
5	E	T	A		N	A	R	R	E	R
6	P	E	T	R	I	F	I	E		R
7	R		I	O	S		S		P	I
8	I	S	O		T	O	T	A	L	E
9	S	A	N	G	R	I	A		O	R
10	E	S		M	E	L	L	I	T	E

Grilles de sudoku

Facile

	4			7		3		
		9	5	8	3	4		
3		8			4			
	8		2	3		6		
	7	4				5	3	
		1		5	7		9	
			7			1		5
		7	6	1	8	9		
		6		9			7	

Difficile

7		2		9				3
			7					
1	9				5	7		6
	4					9		
	8			4			6	
		7					2	
9		8	5				3	1
				2				
5				1		2		7

Moyen

9		8				2		
2			4	5				9
	1		7					
			5		7		3	1
		3		2		4		
6	8		1		3			
					9		7	
7				1	4			2
		9				1		8

Expert

4			1					8
	7			4		2		
		5	8					
1	2							3
		4	5		8	7		
5						6		1
				2	3			
		6		7			2	
3					6			7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	5	9	2	4	6	1	3	7
2	4	3	9	1	7	6	8	5
1	6	7	3	5	8	4	2	9
4	3	1	8	6	9	5	7	2
5	9	8	7	2	1	3	4	6
6	7	2	5	3	4	9	1	8
3	8	6	4	7	5	2	9	1
9	2	5	1	8	3	7	6	4
7	1	4	6	9	2	8	5	3

Difficile

9	5	7	1	6	4	2	3	8
8	4	6	5	3	2	9	1	7
3	1	2	7	8	9	4	6	5
1	6	9	3	7	8	5	2	4
5	7	4	9	2	6	1	8	3
2	3	8	4	1	5	6	7	9
7	9	3	2	5	1	8	4	6
4	8	1	6	9	7	3	5	2
6	2	5	8	4	3	7	9	1

Moyen

5	7	9	3	4	6	8	2	1
3	2	6	8	1	7	4	5	9
1	4	8	5	2	9	3	7	6
6	5	2	7	9	8	1	3	4
7	9	1	4	5	3	2	6	8
4	8	3	1	6	2	5	9	7
2	1	7	6	3	4	9	8	5
8	3	4	9	7	5	6	1	2
9	6	5	2	8	1	7	4	3

Expert

2	6	1	5	4	9	8	7	3
5	9	3	2	7	8	1	6	4
8	4	7	1	6	3	9	2	5
7	5	9	3	2	6	4	8	1
6	8	4	7	5	1	2	3	9
1	3	2	9	8	4	6	5	7
3	2	6	4	9	7	5	1	8
4	7	8	6	1	5	3	9	2
9	1	5	8	3	2	7	4	6

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 05/2026/DGM

Le 02/03/2026 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 05/2026/DGM du 02/03/2026, pour : Achat et installation de matériel technique de projection pour le Centre International de Conférence de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture Hay Hassani)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître

d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent Quarante Mille Deux Cents Dirhams TTC (814 200,00 Dirhams TTC)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Treize Mille Dirhams (13.000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N°813/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - REGION DE FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACCOUB
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
LE 02/03/2026, IL SERA PROCÉDÉ À LA DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACCOUB RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION REGION DE FES-MEKNES, (AVENUE TARIK IBN ZIYAD AIN KADOUS-FES) À L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS AUX AP-

PELS D'OFFRES NATIONALES OUVERTS SIMPLIFIÉS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIV :

*APPEL D'OFFRES N° 02/INV/2026. OBJET : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE QUALIFICATION DE 2 UNITES SCOLAIRES A LA COMMUNE OULED MI-MOUN, DE 7 UNITES SCOLAIRES A LA COMMUNE AIN BOUALI, DE 6 UNITES SCOLAIRES A LA COMMUNE LOUDAYNE ET DE 5 UNITES SCOLAIRES A LA COMMUNE AIN KANSARA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACCOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) CENT VINGT SIX MILLE DIRHAMS (126000,00 DHS) LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : DEUX MILLE CINQ CENT (2500,00 DHS) HEURE D'OUVERTURE : 10H. *APPEL D'OFFRES N° 03/INV/2026. OBJET : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE QUALIFICATION DE 9 UNITES SCOLAIRES A LA COMMUNE AIN CHKEF ET DE 9 UNITES SCOLAIRES A LA COMMUNE SEBAAROUADI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE

A MOULAY YACCOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) CENT QUATORZE MILLE DIRHAMS (114000,00 DHS) LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : DEUX MILLE (2000,00 DHS) HEURE D'OUVERTURE : 10H30.

*APPEL D'OFFRES N° 04/INV/2026. OBJET : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE QUALIFICATION DE 10 UNITES SCOLAIRES A LA COMMUNE LA AJAJRA, DE 6 UNITES SCOLAIRES A LA COMMUNE SIDI DAUD ET DE 4 UNITES SCOLAIRES A LA COMMUNE MEKES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACCOUB.

ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) CENT VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS (124000,00 DHS) LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : DEUX MILLE (2000,00 DHS) HEURE D'OUVERTURE : 11H. *APPEL D'OFFRES N° 05/INV/2026. OBJET : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE QUALIFICATION DE 5 LYCEES COLLEGIAS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACCOUB.

ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) QUATRE VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS (84000,00 DHS) LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : MILLE CINQ CENT (1500,00 DHS) HEURE D'OUVERTURE : 11H30.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics

<https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°814/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELIMM-GUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMM
COMMUNE DE GUELIMM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° : 05/2026

Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (AV ALMASSIRA GUELIMM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
05/2026	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE	8 000,00 Huit mille dirhams	16/03/2026 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (595 800,00 Cinq cent quatre-vingt quinze mille huit cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques sont mis dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N°816/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale de préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Sidi Kacem
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE

SEANCE - PUBLIQUE

Le 16 Mars 2026 il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales pour objet :

Consultation architecturale N°	Objet	Estimation du coût Des travaux En Dirhams HT	Heure
5/ARCH/DPSK/2026	Etude architecturale et suivi des travaux de construction de vingt-cinq (25) salles de classes préscolaires dans des établissements primaires relevant des communes de : Sidi Kacem, Zirara, Bab Tlouka, Bir Taleb, Zegota, Sidi Azzouz, Taoughilt, Lmrabih, Ain Dfali, Sidi Omar EL Hadj, Bui Oual, Belksirir, Sefsaf, Dar Asslouji et Rmlate, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	5 500 000,00 Dhs HT (Cinq Millions Cinq Cent Mille Dhs HT)	12h00min

-Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Sidi Kacem auprès du service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale du préscolaire et des sports de Sidi Kacem auprès du service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés);

-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale du préscolaire et des sports de Sidi Kacem auprès du service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés);

-Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5, 6, 7 et 10 du Règlement de la consultation.

NB : Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original

N°818/PA

I. TAAFI | EL VOED

1.C.U.0100C0.0.IU.E.K.I.CI0A10K.U
AIXZYVH0H1HC01H

1.0.00.HH.VOC.H00.FI.80.CO.



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير
والإسكان وسياسة المدينة
الوكالة الحضرية لتعمير المساقية الحمراء

Avis d'appel d'offres ouvert

Il sera procédé, en séances publiques au siège de l'Agence Urbaine de Laayoune Sakia El Hamra sise au Boulevard Mohamed VI - Laayoune à l'ouverture des plis afférents à l'appel d'offres relatif à la prestation désignée ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Cautionnement en DH	Montant de l'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage en DH TTC	Date et Heure d'ouverture des plis
01/2026	Les prestations de nettoyage et jardinage des locaux de l'Agence Urbaine de Laayoune Sakia El Hamra et de son antenne de Boujdour	6.500,00 Six mille Cinq cent Dhs	347.169,89 Trois cent quarante sept mille cent soixante neuf Dhs et 89 Cts	03/03/2026 à 10H00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma ou du site web de l'Agence Urbaine de Laayoune Sakia El Hamra : www.ayayoune.ma (site du Maître d'Ouvrage).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article n°04 du règlement de consultation.

N°815/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale de préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Sidi Kacem
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES

SEANCE - PUBLIQUE

Le 16 Mars 2026, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales pour objet :

Consultation architecturale N°	Objet	Estimation du coût Des travaux En Dirhams HT	Heure
1/ARCH/DPSK/2026	Etude architecturale et suivi des travaux d'extension du lycée collégial la Marche Verte à la commune de BNI OUAL Province de Sidi Kacem, en lot unique.	880 000,00 Dhs Hors Taxes. (Huit Cent quatre-vingt mille dirhams 00 cts hors taxes)	10h00min
2/ARCH/DPSK/2026	Etude architecturale et suivi des travaux d'extension du lycée collégial TOURIA CHAOUI à la commune de NOURAT Province de Sidi Kacem, en lot unique.	1 413 334,00 Dhs Hors Taxes. (Un million six cent treize mille trois cent trente-quatre dirhams hors taxes)	10h30min
3/ARCH/DPSK/2026	Etude architecturale et suivi des travaux d'extension du lycée collégial ABDELMAJID BEN JELLOUNE à la commune de TEKNA Province de Sidi Kacem, en lot unique.	1 413 334,00 Dhs Hors Taxes. (Un million six cent treize mille trois cent trente-quatre dirhams hors taxes)	11h00min
4/ARCH/DPSK/2026	Etude architecturale et suivi des travaux d'extension du lycée qualifiant 20 Août à la commune de Dar El Guedari Province de Sidi Kacem, en lot unique.	1 320 000,00 Dhs Hors Taxes. (Un million Trois Cent vingt mille dirhams 00 cts hors taxes)	11h30min

- Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Direction provinciale du MENPS, Service des Affaires Administratives et Financières Sidi Kacem, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.

• Soit déposer contre récépissé, à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.

• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues aux articles : 5,6 et 10 du Règlement de la consultation.

N°817/PA

« SOFERALUM » SARL A ASSOCIE UNIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE : 100.000,00 DH SIEGE SOCIAL : 3, Rue Ait Ourir, Bd Moulay Youssef Anfa, Casablanca. En date du 28/12/2024, l'Associé unique de la Société dite « Soferalum » SARL A ASSOCIE UNIQUE a décidé :

1) Agré et approuvé la cession de 1000 parts composant (100%) du capital de la société dite « soferalum » appartenant à M. Abdelkarim EL Arabi au profit de M. Soufiane EL Mouadden.

2) a pris acte de la démission de M. Abdelkarim EL ARABI de ses fonctions et nomination de M. Soufiane EL Mouadden, un nouveau gérant.

3) décidé de modifier les articles 7, 8 et 15 des Statuts.

4) de mettre à jour les Statuts de ladite Société.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 22/07/2025 sous N° 981746.

N°780/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 02/ BG/2026

LE 11/03/2026 à 11:00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midele à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : ACHAT DE FOURNITURE POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA PROVINCE DE MIDELE. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS (390 000,00 DIRHAMS). T.T.C. Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SEPT MILLE (7 000,00) DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma.

Les catalogues et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation ;

N°781/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
01/ BG/2026

LE 11/03/2026 à 10:00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midele à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU AU PROFIT DE LA PROVINCE DE MIDELE. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CINQ CENT MILLE DIRHAMS (500 000,00 DIRHAMS). T.T.C. Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE (10 000,00) DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma.

Les catalogues et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation ;

N°783/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH SAFI
PREFECTURE
MARRAKECH
CERCLE BOUR
CAIDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES
AFFAIRES T/I/E/S
SERVICE DES MARCHES
ET TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE SUR
OFFRE DE PRIX
N° : 01/2026
LE 25/03/2026 à 11 heures, il sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune Harbil à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert simplifié sur offres de prix suivants : A.O.S n° 01/2026 à 11 heures
OBJET : Etudes techniques et suivi des travaux : Travaux d'aménagement et de renforcement du réseau d'éclairage public sur la

ville de Tamansourte commune de Harbil

• L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS TTC 90000,00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1800,00 dhs (mille huit cent dirhams).

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du site du portail électronique des marchés publics, suivant : www.marchespublics.gov.ma.

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate-forme du portail des marchés public de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°782/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE

N°02/2026/INDH
LE 02 Mars 2026 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert SIMPLIFIE sur offres des prix

N°02/2026/INDH du 02 Mars 2026 Pour l'ACQUISITION DU MATERIELS MEDICO-TECHNIQUES, MEDICO-HOSPITALIER POUR LE CENTRE DE SANTE OULED RAHMOUNE RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DE SANTE DE COMMUNE TERRITORIAL OULED RAHMOUNE DE LA PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : 54.960,00 dhs TTC (Cinquante-quatre mille neuf cent soixante dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille dirhams (1.000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus et les notices exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés Province d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis en séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou transmis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N°784/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU,
Direction des Systèmes
d'Information et
du Numérique
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX
N° 04/2026-DSIN

Le Mardi 31 Mars 2026 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

du Ministère de l'Equipe-ment et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix pour objet : ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE SOLUTIONS ET EQUIPEMENTS DE RENFORCEMENT DE LA CYBERSECURITE AU PROFIT DE LA DSIN

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Cent cinquante mille Dirhams) 150 000,00 Dirhams L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Quatorze million huit cent mille Dirhams toutes taxes comprises (14 800 000,00 DH TTC); Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Equipe-ment et de l'Eau, Avenue Maa Al Aynayne Rabat - Agdal au plus tard le jour ouvrable précédant

la date d'ouverture des plis contre un accusé de réception, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32,34 et 37 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Conformément à Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, les concurrents doivent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°785/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الصحة والتمريض
Ministère de la Santé et de la Protection sociale

Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Salé- Kénitra
الجهة الجهوية لتسيير الصحة والتمريض بمنطقة الرباط-سلا-كنيترا
Service des Ressources Humaines et du Contentieux
مصلحة الموارد البشرية والمحتارفات

إعلان

تنظم المديرية الجهوية للصحة والتمريض التابعة لهيئة الرباط-سلا-الطنجة يوم الأحد 15 مارس 2026، على الساعة العاشرة (10:00) صباحاً، مباراة لتوظيف ثلثين من الدرجة الرابعة، تخصص: مساعدين بالمركز الجراحي ومساعدين في التوجيه والاستقبال في المستشفيات.

مركز المباراة:
مركز المباراة المذكورة بمركز التثاقف العالي للتمريض وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4,5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المطلوبة:
يحدد عدد المناصب للتوظيف بالشأن في ثلاثين (30) منصباً موزعة كالتالي:

مساعدين بالمركز الجراحي Auxiliaire du bloc opératoire	مساعدين في التوجيه والاستقبال في المستشفيات Auxiliaire d'accueil et d'orientation des services des urgences
عشرون (20) منصفاً	عشرة (10) مناصب

ويحتفظ ب 25 % من المناصب المطلوبة لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة متقدم أو مكفول الله أو مسكني قديم أو معارب قديم و 75 % منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.

شروط الترشح:
لتحقيق المباراة في وجه المرشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و40 سنة على الأكثر في فاتح باير من السنة الجارية، ويمكن تجديد حد السن لفائدة لعمال فترة الخدمات الصحية أو للمكفولين لتجديد الحد السن 45 سنة والعاملين على ديولم تقني مسلم من طرف أحد معاهد التكوين التثاقفي في الميدان الصحي في التخصصات المطلوبة أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المعادلة له لتجديد الحد السن طبقاً لمقتضيات النظامية الجاري بها العمل.

طريقة الترشح:
يتم الترشح لأجناب المباراة وجوهاً وفق المراحل التالية:

- 1. التسجيل في الموقع الإلكتروني:**
يتعين على المترشحين لتعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والتمريض www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشيح.
- 2. إعداد ملف الترشيح:**
تودع ملفات الترشيح وجوهاً على البوابة الإلكترونية للجهة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والتمريض www.sante.gov.ma. ويحدد يوم الأربعاء 04 مارس 2026 على الساعة الرابعة والنصف (16:30) زواً آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح. وكل ملف ترشيح يتم إدراجه بعد ذلك على البوابة الإلكترونية يعتبر لائقاً.
- 3. لوائح المترشحين المؤهلين لاجتياز المباراة:**
تشر لوائح المترشحين المؤهلين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma والتمريض www.sante.gov.ma وتصبح هذه اللوائح نهائية بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لا إياك كل ملف ترشيح يتلخص إحدى الوثائق المطلوبة؛
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي للجهة لهذا الغرض نهائياً وغير قابل للتعديل؛
- يعتبر لا إياك كل ملف ترشيح يوزع على البوابة الإلكترونية بعد الترخيص للجهة لإيداع الملفات؛
- تعدد لوائح المترشحين من دون حمل المستحق في حدود المناصب للمباراة في شأنها 20؛
- يعين المترشحين الناجون حسب الاستحقاق بالنسبة للترشيح بالمديرية الجهوية للصحة والتمريض التابعة لهيئة الرباط-سلا-الطنجة.

المديرية الجهوية للصحة والتمريض التابعة لهيئة الرباط-سلا-الطنجة، زفة الزينة، سكتور 20، حي الرياض، الرباط

N° 021/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports

Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Admi-
nistratives et Financières
Avis de la Consultation
Architecturale

Ouverte N° 03/CKS/2026
Le 13/03/2026 à 11 heures,
il sera procédé, dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, à
l'ouverture des plis relatifs à
la consultation architectu-
rale ouverte n°
03/CKS/2026 pour :
Etudes architecturales et
suivi des travaux de
construction de Onze (11)
salles de préscolaire aux
écoles primaires relevant
de la direction provinciale
d'El Kelaa des Sraghna.
Le dossier de la consulta-
tion architecturale ouverte
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de :
(2 200 000,00 DH HT) Deux
millions deux cent mille di-
rham hors taxe.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles

103, 104 et 105 du décret n°
2-22-431 relatif aux marchés
publics.

Les architectes concurrents
peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
des marchés relevant du
service des affaires admi-
nistratives et financières de
la Direction provinciale à El
Kelaa des Sraghna ;
- Soit envoyer les plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité ;
- Soit les remettre au pré-
sident du jury au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation architectu-
rale.

N°786 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports

Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Admi-
nistratives et Financières
Avis de la Consultation
Architecturale

Ouverte N° 02/CKS/2026
Le 13/03/2026 à 10 H 30
mn, il sera procédé, dans la
salle des réunions de la di-
rection provinciale d'El
Kelaa des Sraghna, sise à
Boulevard Youssef Ibn Ta-
chafine, à l'ouverture des
plis relatifs à la consulta-
tion architecturale ouverte

n° 02/CKS/2026 pour :
Etudes architecturales et
suivi des travaux d'exten-
sion du lycée qualifiant
ANAS IBN MALEK, rele-
vant de la direction provin-
ciale d'El Kelaa des
Sraghna.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale ouverte
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de :
(800 000,00 DH HT) Huit
cent mille dirhams hors
taxe.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
103, 104 et 105 du décret n°
2-22-431 relatif aux marchés
publics.

Les architectes concurrents
peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
des marchés relevant du
service des affaires admi-
nistratives et financières de
la Direction provinciale à El
Kelaa des Sraghna ;
- Soit envoyer les plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité ;
- Soit les remettre au pré-
sident du jury au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement

de consultation architectu-
rale.

N°787 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports

Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Admi-
nistratives et Financières
Avis de la Consultation
Architecturale

Ouverte N° 01/CKS/2026
Le 13/03/2026 à 10 heures,
il sera procédé, dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, à
l'ouverture des plis relatifs
à la consultation architectu-
rale ouverte n°
01/CKS/2026 pour :
Etudes architecturales et
suivi des travaux d'exten-
sion de Sept (7) écoles pri-
maires et Douze (12) lycées
collégiaux, relevant de la
direction provinciale d'El
Kelaa des Sraghna.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale ouverte
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de :
(11 800 000,00 DH HT)
Onze millions huit cent
mille dirhams hors taxe.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
103, 104 et 105 du décret n°
2-22-431 relatif aux marchés
publics.

Les architectes concurrents
peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
des marchés relevant du
service des affaires admi-
nistratives et financières de
la Direction provinciale à El
Kelaa des Sraghna ;
- Soit envoyer les plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité ;
- Soit les remettre au pré-
sident du jury au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation architectu-
rale.

N°788 /PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE
TAROUDANT
C.T OUZIOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 03/2026

Le mercredi 18/03/2026 à
12 heures il sera procédé,
dans le bureau du prési-
dent de la commune de
OUZIOUA à l'ouverture de
plis relatifs à l'appel d'offre
sur offre de prix pour :

- TRAVAUX D'AMENA-
GEMENTS DES PLACES
PUBLICS AU CENTRE
OUZIOUA Province de Ta-
roudant.

-Travaux d'aménagement
des voiries de la commune
: Ouzioua.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 30 000,00 dhs (Trente
MILLE DHS)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1 812 612,00
DHS TTC (Un million huit
cent douze mille six cent
douze dirhams.

Le Dossier D'appel D'of-
fres Peut Être Retirer Du
Bureau Des Marches A La
Commune OUZIOUA . Il
Peut Egalement Être Télé-
charger A Partir Du Portail
Des Marches De L'état
www.Marchespublics.Gov.
ma

Les concurrents peuvent
consulter et télécharger le
dossier d'appel d'offres à
partir du Portail marocain
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma.

➤ Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles du
30 au 34 du décret N° 2-22-
431 relatif aux marchés pu-
blics.

➤ Les concurrents doivent
déposer par voie électro-
nique conformément à l'ar-
rêté du ministre de
l'économie et des finances
n° 1692-23 du 23-06-2023.

➤ Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 5 du règlement de
consultation.

N°789 /PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Intérieur

Province Rhamna

GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIAL RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE NATIONAL N° 01/2026/GCTR

Appel d'offre est réserver à la Très Petite, à la Petite Moyenne Entreprises

A la coopérative, à l'union de Coopératives et à l'autre Entrepreneur

Le 03/03/2026 à 11.30 Heures il sera procédé, dans la salle réunion du Groupement des Collectivités
Territoriales Rhamna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'HEBERGEMENT RESTAURATION, ET
DE TRANSPORT DES AGRICULTEURS ET DES AGRICULTRICES DE LA
PROVINCE RHAMNA ET DES RESPONSABLES DE LA VISITE A L'OCCASION
DE LA 18EME EDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE AU
MAROC (SIAM 2026) A MEKNES»**

Le dossier d'appel d'offre peut être Téléchargé à partir du portail des marchés publics
accessible : <http://www.marchespublics.gov.ma/>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Deux Cent Soixante Mille Huit Cent Soixante Cinq dirhams (260.865,00 DHS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinq Mille Deux Cent dhs (5.200,00 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conformes à l'article du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances chargé
du Budget N° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des
documents et des pièces relatives aux Marchés publics et aux dispositions des articles 28,30,31,33,34 et
48 du Décret N° 2-22-431 du 15 Charbane 1444 (8 Mars 2023) aux Marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés
publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma,

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

N°791 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
C.T OUZIOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le **MERCREDI 18 MARS 2026** Il sera procédé, dans le bureau du président de la CT
OUZIOUA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

N°	OBJET	CAUTION PROVISOIRE	H	L'ESTIMATION MENSUEL
01/02/2026	l'exploitation des biens communaux du souk Tiat Ouzioua période du 01.04.2026 au 31.12.2026 à savoir : - 1 - Souk A bestiaux - 2 - Souk des légumes - 3 Aire à Grains - 4 - Aire d'huiles et amandes - 5 Le terrain du souk	15000,00	10h	6000,00
02/02/2026	Location d'un abattoir communal de la commune Ouzioua Du 01/04/2026 au 31/12/2026	3000,00	11h	1200,00

Le Dossier D'appel D'offres Peut Être Retirer Du Bureau Des Marches A La Commune
OUZIOUA . Il Peut Egalement Être Télécharger A Partir Du Portail Des Marches De L'état
www.Marchespublics.Gov.ma

Le Contenu ,la présentation Ainsi Que Le Dépôt Des Dossiers Des Concurrents Doivent Être
Conformes Aux Dispositions Des Articles 27,29 Et 31 et 148 Du Décret N°2-12-349 Relatif Aux
Marchés Publics.

Les Concurrents Peuvent :

- Soit Envoyer Par Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau Précité.
- Soit Déposer Contre Récépissé Leurs Plis Dans Le Bureau Des Marchés.
- Soit Déposer Par Voie Electronique Au Portail Des Marchés Publics.
- Soit Les Remettre Au Président De La Commission D'appel D'offres Au Début De La Séance
D'ouverture Des Plis.

Les Pièces Justificatives A Fournir Sont Celles Prévués Par L'article 6 Du Règlement De
Consultation.

N°790 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Territorial
et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture de Beni-
Mellal Khénifra
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 07/2026
(APPEL D'OFFRES RÉ-
SERVÉ AUX TRÈS PETITES,
PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, AUX COO-
PÉRATIVES, AUX UNIONS
DE COOPÉRATIVES
ET AUX AUTO-
ENTREPRENEURS)

Le Mercredi 11 Mars 2026 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 07/2026 du 11/03/2026 pour objet : TRAVAUX DE CREATION DEUX POINTS D'EAU (FORAGE) POUR L'ABREUVEMENT DU CHEPTEL AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE BZOU, CERCLE BZOU ET LA COMMUNE TERRITORIALE AIT BOU OULLI, CERCLE AZILAL, PROVINCE D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cent cinquante dirhams. (492 960,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille Dirhams (9 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-

poser leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°795/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education
Nationale, du préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Education et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale
d'El Kelaa des Sraghna
Service des affaires adminis-
tratives et financières
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 18/KS/2026

Le 12/03/2026 à 10 H 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 18/KS/2026, repartie en Deux lots comme suit :

- LOT 1 : Travaux d'aménagement de Sept (7) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;

- LOT 2 : Travaux d'aménagement de Six (6) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des travaux établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot 1 : (661 524,00 DH) Six cent soixante-un mille cinq cent vingt-quatre dirhams ;

- Lot 2 : (586 164,00 DH) Cinq cent quatre-vingt-six mille cent soixante-quatre dirhams.

• Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de :
- Lot 1 : (13 000,00 DH) Treize mille dirhams ;
- Lot 2 : (11 000,00 DH) Onze mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°796/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education
Nationale, du préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Education et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale
d'El Kelaa des Sraghna
Service des affaires adminis-
tratives et financières
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 17/KS/2026

Le 12/03/2026 à 10 H, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 17/KS/2026, repartie en Trois lots comme suit :

- LOT 1 : Travaux d'aménagement de Huit (8) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;

- LOT 2 : Travaux d'aménagement de Six (6) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;

- LOT 3 : Travaux d'aménagement de Sept (7) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El

Kelaa des Sraghna.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des travaux établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot 1 : (789 276,00 DH) Sept cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-seize dirhams ;

- Lot 2 : (769 884,00 DH) Sept cent soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-quatre dirhams ;

- Lot 3 : (549 324,00 DH) Cinq cent quarante-neuf mille trois cent vingt-quatre dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot 1 : (15 000,00 DH) Quinze mille dirhams ;

- Lot 2 : (15 000,00 DH) Quinze mille dirhams ;

- Lot 3 : (10 000,00 DH) Dix mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

chespublics.gov.ma ». Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°797/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education
Nationale, du préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Education et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des affaires adminis-
tratives et financières
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 12/KS/2026

Le 12/03/2026 à 11 H, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 12/KS/2026, en lot unique pour :

Travaux de construction de Sept (07) salles de préscolaire aux écoles primaires (dans quatre communes) relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des travaux établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- (1 715 148,00 DH) Un million sept cent quatre-vingt mille cent quarante-huit dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- (34 000,00 DH) Trente-quatre mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les certificats de qualification et de classification demandés sont :

- Secteur : A (Constructions)

- Qualification : A 2 (Travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment)

- Classe : 4

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°798/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
وإدارة إقليم مكناس
مجلس جهة مكناس
الجهة الإدارية
قسم الموارد البشرية والموارد العامة

إعلان

عن إجراء مباراة لتوظيف (03) تقنيين من الدرجة الثالثة،

تنظم يوم الأحد 29 مارس 2026 بكافة العلوم والفنون - أصيلة ببي مكناس. وعند الانتهاء، يتركز أو كرتاج أفرى

تحدد لاحقاً مباراة لتوظيف (06) تقنيين من الدرجة الثالثة، يتم تعيينهم وإقليم بي مكناس، في التخصصات التالية :

الخصائص	العدد
المعلومات	02
الشبكات المعلوماتية	01
الأنظمة المعلوماتية	01
المالية والمحاسبة	01
الهندسة المدنية	01
المجموع	06

تفتح هذه المباراة في وجه المرشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر، والخاصين، وجوبا عند تسجيل ترشيحهم، على دبلوم التثقيف المتخصص في التخصص المخصص إليه إعلانه، والمسلم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المحددة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 الصادر في 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بتنظيم عام لمؤسسات التكوين المهني، أو إحدى الشهادات المعادلة له المحددة قاننتها طبقا للمقتضيات التنظيمية الجاري بها العمل.

ولخص نسية 25 % من عدد المتساب للمباراة المتباري بشأنه لفائدة الأشخاص المتوفرين في صفة مقاوم، مكفول الأمانة، عسكري قديم أو محارب قديم ونسبة 7 % لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة الحاميين لبطاقة "شخص معاق".

وتشتمل المباراة على الاختبارات التالية:

الاختبار	المدة
اختبار كتابي: موضوع أو أسئلة ذات اختيارات متعددة (QCM)، تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوبة لشغلها أو باختصاصات وزارة الداخلية أو بالتخصصات المطلوبة.	4 ساعات (3) ساعات
اختبار شفوي: تناقش فيه لجنة المباراة مع المرشحين مواضيع مختلفة، بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة الثالثة بشأنه.	ما بين 15 و 30 دقيقة

يناهل لاجئ الاختبار الشفوي المرشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 12 على 20 في الاختبار الكتابي.

مسطرة الترشح :

يسجل طلب الترشح وجوبا على موقع التشغيل العمومي (<https://depot.emploi-public.ma/>) وذلك خلال الفترة الممتدة من 18 فبراير 2026 إلى 06 مارس 2026 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال (16h30). يرفق هذا الطلب بنسخة من الدبلوم المطلوب، بنسخة من بطاقة التعريف الوطنية وكذا بالسيرة الذاتية للمرشح.

بيانات هامة :

- بالنسبة للشهادات الأجنبية أو الصادرة عن المؤسسات الخاصة، يجب إرفاق الشهادة عند التسجيل عبر البوابة بقرار المعادلة المنشور بالجريدة الرسمية وكذا بالشهادات المشفوعة بها والمحددة بنسب القرار؛
- يجب على المرشحين الحاميين بالإجازات العمومية، إضافة إلى تسجيلهم على البوابة الإلكترونية أن يتقدموا بطلبات المشاركة في المباراة مشفوعة وجوبا بالموافقة النهائية للإدارة التي ينتمون إليها (المصالح المكلفة بالموارد البشرية)؛
- ينتمون على المرشحين الذين يحملون صفة مقاوم أو عسكري قديم أو محارب قديم، تقديم طلباتهم عن طريق الإدارات المكلفة بسير شؤونهم وذلك بالإضافة إلى التسجيل على البوابة الإلكترونية داخل الأجل المحددة لذلك؛
- كما ينتمون على المرشحين في وضعية إعاقة، إرفاقا لشهادة مسجلة من طرف وزارة التضامن والإعماج الاجتماعي
- ملاوة على الوثائق المطلوبة، فإن المرشحين بصفة نهائية في هذه المباراة، ملزمين بتقديم ملفاتهم بالوثائق الإدارية المطلوبة نظاميا لتتضمن بالوظيفة العمومية.

ملاحظات:

- لنشر لوائح المرشحين المقبولين لاجئ المباراة على بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma ويعتبر هذا النشر بمثابة استدعاء، لاجئ الاختبارات التي تشمل عليها، كما يمكن استعراضهم بكل الوسائل المتاحة؛
- لنشر نتائج الاختبار الكتابي والنتائج النهائية، بما في ذلك لائحة الانتظار، على نفس البوابة المذكورة، كما يمكن عميمها ونشرها بكل الوسائل المتاحة؛
- إذا ثبت بمناسبة التأكد من توفر شروط المشاركة في المباراة أن مرشحا سبق أن أعلن عن نجاحه لا يتوفر على واحد أو أكثر من الشروط المطلوبة، فسيتم تعويضه (بالتأشير وحسب الاستحقاق) بمرشح آخر مسجل في لائحة الانتظار يستوفي هذه الشروط.

N°793/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU

375

Établissements Insalubres, Incommodes
Ou Dangereux de 1ère classe
Enquête de commodo et incommodo

2026

Avis

Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un mois est ouverte, à compter du 10 Mars 2026 dans les bureaux de la Commune de Moulay Abdellah, province d'El Jadida, sur la demande présentée par la société AFRICA GAZ, Rue Ibnou El Ousmane, Ain Sbaa, BP 2545, Casablanca à l'effet d'être autorisée pour la modification et l'extension des capacités de stockage GPL de son Terminal sis au port de Jorf Lasfar, Commune Rurale Moulay Abdellah, Province d'El Jadida.

Le dossier de l'enquête est déposé dans les bureaux de la Commune de Moulay Abdellah, province d'El Jadida où il peut être consulté.

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE CASABLANCA-SETTAT

Signature: M. EL HAMMOUZI

Direction Régionale de Casablanca-Settat
BP 1774 Douk Gueliz Cas 20182
Tél : 06 60 15 30 42 Fax : 06 60 15 41 41

الجهة الإدارية: مكناس
1774 طريق دوكة غليل
06 60 15 30 42-06 60 15 41 41
www.equipement.gov.ma

N°794/PA

Radiation
«SYNFEX SARL/AU»
RC 40499, Adresse :
16 LOT YAGOURI RTE
SD YAHYA OUIDJA.

Suite à l'Assemblée générale
extraordinaire du
05/05/2022, il a été décidé :

- la clôture de liquidation de la société.
- Donner quitus au liquidateur.
- La radiation de la société du registre de commerce.

Le dépôt légal a été effectué
au secrétariat greffe du tribunal
de commerce d'Oujda
sous n°9861 en date du
21/01/2026. Registre de
commerce n° 40499

N°799/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P
établi en date du
28/01/2026, il a été établi les
statuts d'une SARL/AU dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

- Dénomination : AFRIS-MILE SARL/AU ;
- Objet : - L'E-commerce spécialisé, notamment la création, la gestion et l'ex-

ploitation de plateformes en
ligne dédiées aux produits
3D, dentaires, médicaux ou
technologiques ;

- Le commerce de détail
d'articles médicaux et ortho-
pédiques en magasin spécia-
lisé

- La prestation de services
techniques, logistiques et
d'assistance pour les profes-
sionnels de santé, cabinets
médicaux et dentaires, labo-
ratoires ou entreprises du
secteur ;

- Siège social : 96 Bd Anfa
étage N°1 appartement N°11
Résidence les printemps
d'Anfa Casablanca ;

- Capital social : Le capital
social est fixé à la somme
20.000,00 DH, divisé 200
parts sociales de 100,00 DH,
entièrement libérées, numé-
rotées de 1 à 200 et attribués
en totalité à Mme. Widade
NASSRALLAH ;

- Durée : 99 ans ;

- La gérance est confiée à
Mme. Widade NASSRAL-

LAH titulaire de la carte na-
tionale N°PL831735.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de

Commerce de Casablanca
en date du 09 Février 2026
sous le N° 1011421, RC :
715221.

Pour extrait et mention.
N°800/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P
établi en date du
09/02/2026, il a été établi les
statuts d'une SARL/AU dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

- Dénomination : Émotions
& Création SARL/AU ;

• Objet : - Publicité

- Siège social : 20 Rue Jules
César étage 03 Appt 32
Roches Noires ;

- Capital social : Le capital
social est fixé à la somme
20.000,00 DH, divisé 200
parts sociales de 100,00 DH,
entièrement libérées, numé-
rotées de 1 à 200 et attribués
en totalité à M. MOUH-

GAOUI Abdelhak ;

- Durée : 99 ans ;

- La gérance est confiée à M.
MOUHGAOUI Abdelhak ti-
tulaire de la carte nationale
N°DA31480.

Le dépôt légal a été effectué

au greffe du Tribunal de
Commerce de Casablanca
en date du 16 Février 2026
sous le N° 1012430, RC :
716299.

Pour extrait et mention.
N°801/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
FES MEKNES
PREFECTURE DE FES
COMMUNE DE FES
ARRONDISSEMENT
ZOUAGHA
DIRECTION DES SER-
VICES SERVICE DES
MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIO-
NAL N° 01 /2026

Séance Publique

Le 23 /03/ 2026 à 10 H
00 du matin , il sera pro-
cédé dans les bureaux de
monseigneur le Président de
l'Arrondissement Zouagha ,
à la salle des Réunions de
l'Arrondissement Zouagha
sis à Bensouda Route Ras
Almaa Fès , à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel

d'offres International sur
offre de prix pour :

Appel d'Offres Ouvert In-
ternational sur offre de prix
N° 01/2026 : Fournitures
Électriques pour l'Entretien
de l'Eclairage Public au Ter-
ritoire de l'Arrondissement
Zouagha .

Le Cautionnement Provi-
soire est fixé : Quatre
Vingt Mille Dirhams (80.000,00 Dhs)

L'estimation des Coûts des
prestations établies par le
maitre d'ouvrage : Quatre
Millions Cinq Cent Vingt
Sept Mille Dirhams (4.527.000,00 Dhs) .

* Les dossiers d'appel d'of-
fres doit être téléchargés à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

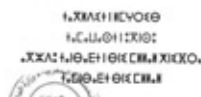
* Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30 à
34 du décret n° 2-22-431 du
8 Mars 2023 relatif aux mar-
chés publics.

* Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
a , Conformément à l'arrêté
du ministre délégué auprès
de la ministre l'économie et
des finances , chargé du
budget N° 1692-23 du 23
juin 2023 relatif à la dématé-
rialisation des procédures ,
des documents et des pièces
relatifs aux marchés publics
* Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'Article N° 09 du règle-
ment de la consultation (RC)
). Observation :

Les Concurrents doivent
présenter les Prospectus et
documents techniques de
Luminaires, leurs Drivers ,
leurs SPD externe et les at-
testations de conformités
pour le Prix N°1 et le Prix
N°2 au plus tard la veille du
jour ouvrable de l'ouverture
de plis 01/2026 au Bureau
d'ordre de l'Arrondissement
Zouagha avant 16H ou
Remis en séance tenante.

N°802/PA



السلطة المغربية
وزارة التعليم
والتكوين المهني
مملكة المغربية
مجلس الوزراء
قسم الموارد البشرية وفصول صفاء

إعلان

عن إجراء مباراة لتوظيف (03) مترشحين من الدرجة الثانية،

تنظم يوم الأحد 29 مارس 2026 بكية العلوم والتقنيات - امغيلة بني ملال. وعند الاقتضاء بمركز أو مراكز أخرى
تحدد لاحقا، مباراة لتوظيف (03) مترشحين من الدرجة الثانية، يتم تعيينهم بإقليم بني ملال، في التخصصات التالية :

عدد المناصب	التخصص
01	تدريس اللوجستيك والمشتريات
01	القانون الخاص
01	التدقيق ومراقبة التسير
03	المجموع

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على
الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين، وجوبا عند تسجيل ترشيحهم، على دبلوم الدراسات العليا المعطاة أو
دبلوم الدراسات العليا المتخصصة أو الماستر أو الماستر التخصصي في التخصص المشار إليه أعلاه، أو على إحدى
الشهادات المعادلة لها طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل.

ولخص نسبة 25 % من عدد المناصب المالية المتباري بشأنها لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم،
مكتول الأمة، عسكري قديم أو محارب قديم ونسبة 7 % لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة الحاصلين لبطاقة " شخص
معاق".

ولشتمل المباراة على الاختبارات التالية:

المعامل	المدة	الاختبار
4	ثلاث (3) ساعات	اختبار كتابي: موضوع أو أسئلة ذات اختيارات متعددة (QCM)، تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوبة شغلها أو باختصاصات وزارة الداخلية أو بالتخصصات المطلوبة.
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي: تناقش فيه لجنة المباراة مع المترشح مواضيع مختلفة، بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها.

يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 12 على 20 في الاختبار الكتابي.

مسطرة الترشيح:

يسجل طلب الترشيح وجوبا على موقع التشغيل العمومي (<https://depot.emploi-public.ma/>) وذلك
خلال الفترة الممتدة من 18 فبراير 2026 إلى 06 مارس 2026 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال (16h30).
يرفق هذا الطلب بنسخة من الدبلوم المطلوب، بنسخة من بطاقة التعريف الوطنية وكذا بالسيرة الذاتية للمترشح.

بيانات هامة:

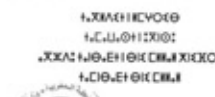
- ✦ بالنسبة للشهادات الأجنبية أو الصادرة عن المؤسسات الخاصة، يجب إرفاق الشهادة عند التسجيل عبر البوابة بقرار
المعادلة المنشور بالجريدة الرسمية وكذا بالشهادات المشفوعة بها والمحددة بنفس القرار؛
- ✦ يجب على المترشحين العاملين بالإدارات العمومية، إضافة إلى تسجيلهم على البوابة الإلكترونية أن يتقدموا بطلبات
المشاركة في المباراة مشفوعة وجوبا بالموافقة النهائية للإدارة التي ينتمون إليها (المصالح المكلفة بالموارد البشرية)؛
- ✦ يتعين على المترشحين الذين يحملون صفة مقاوم أو مكتول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم، تقديم طلباتهم عن
طريق الإدارات المكلفة بتسيير شؤونهم وذلك بالإضافة إلى التسجيل على البوابة الإلكترونية داخل الأجل المحدد
لذلك؛

- ✦ كما يتعين على المترشحين في وضعية إعاقة، الإزلة لاحقا بشهادة مسلمة من طرف وزارة التضامن والإدماج الاجتماعي
والأسرة.
- ✦ علاوة على الوثائق المطلوبة، فإن المترشحين الناجحين بصفة نهائية في هذه المباراة، ملزمين بتقديم ملفاتهم بالوثائق
الإدارية المطلوبة نظاميا لتعيين بالوظيفة العمومية.

ملاحظات:

- ✦ تنشر نواحي المترشحين المعقولين لاجتياز المباراة على بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma
ويعتبر هذا النشر بمثابة استدعاء لاجتياز الاختبارات التي تشمل عليها كما يمكن استدعاؤهم بكل الوسائل
المناخلة؛
- ✦ تنشر نتائج الاختبار الكتابي والنتائج النهائية، بما في ذلك لائحة الانتظار، على نفس البوابة المذكورة، كما يمكن
تدعيمها ولشهرها بكل الوسائل المناخلة؛
- ✦ إذا ثبت بمناسبة التأكد من توفر شروط المشاركة في المباراة أن مترشحا سبق أن أعلن عن نجاحه لا يتوفر على
واحد أو أكثر من الشروط المطلوبة، فسيتم تعويضه (بالتأجيل وحسب الاستحقاق) بمترشح آخر مسجل في
لائحة الانتظار يستوفي هذه الشروط.

N°804/PA



السلطة المغربية
وزارة التعليم
والتكوين المهني
مملكة المغربية
مجلس الوزراء
قسم الموارد البشرية وفصول صفاء

إعلان

عن إجراء مباراة لتوظيف (01) مهندس دولة من الدرجة الأولى و (02) مهندسين معماريين من الدرجة الأولى

تنظم يوم الأحد 29 مارس 2026 بكية العلوم والتقنيات - امغيلة بني ملال. وعند الاقتضاء بمركز أو مراكز أخرى
تحدد لاحقا، مباراة لتوظيف (01) مهندس دولة من الدرجة الأولى و (02) مهندسين معماريين من الدرجة الأولى، يتم
تعيينهم بإقليم بني ملال، في التخصصات التالية :

عدد المناصب	التخصص
01	مهندس دولة من الدرجة الأولى تخصص البيئة
02	مهندسين معماريين من الدرجة الأولى

وتفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على
الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين، وجوبا عند تسجيل ترشيحهم، على شهادة مهندس دولة في التخصص
المشار إليه أعلاه، المسلمة من طرف المدارس أو المعاهد أو المؤسسات الجامعية الوطنية المؤهلة لتسليمها، أو على
شهادة "مهندس معماري" المسلمة من طرف المدرسة الوطنية للفنون المعمارية، أو على إحدى الشهادات المعادلة لها
طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل، أو على إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها
العمل.

ولخص نسبة 25 % من عدد المناصب المالية المتباري بشأنها لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم،
مكتول الأمة، عسكري قديم أو محارب قديم ونسبة 7 % لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة الحاصلين لبطاقة " شخص
معاق".

ولشتمل المباراة على الاختبارات التالية:

المعامل	المدة	الاختبار
4	ثلاث (3) ساعات	اختبار كتابي: موضوع أو أسئلة ذات اختيارات متعددة (QCM)، تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوبة شغلها أو باختصاصات وزارة الداخلية أو بالتخصصات المطلوبة.
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي: تناقش فيه لجنة المباراة مع المترشح مواضيع مختلفة، بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها.

يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 12 على 20 في الاختبار الكتابي.

مسطرة الترشيح:

يسجل طلب الترشيح وجوبا على موقع التشغيل العمومي (<https://depot.emploi-public.ma/>) وذلك
خلال الفترة الممتدة من 18 فبراير 2026 إلى 06 مارس 2026 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال (16h30).
يرفق هذا الطلب بنسخة من الدبلوم المطلوب، بنسخة من بطاقة التعريف الوطنية وكذا بالسيرة الذاتية للمترشح.

بيانات هامة:

- ✦ بالنسبة للشهادات الأجنبية أو الصادرة عن المؤسسات الخاصة، يجب إرفاق الشهادة عند التسجيل عبر البوابة بقرار
المعادلة المنشور بالجريدة الرسمية وكذا بالشهادات المشفوعة بها والمحددة بنفس القرار؛
- ✦ يجب على المترشحين العاملين بالإدارات العمومية، إضافة إلى تسجيلهم على البوابة الإلكترونية أن يتقدموا بطلبات
المشاركة في المباراة مشفوعة وجوبا بالموافقة النهائية للإدارة التي ينتمون إليها (المصالح المكلفة بالموارد البشرية)؛
- ✦ يتعين على المترشحين الذين يحملون صفة مقاوم أو مكتول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم، تقديم طلباتهم عن
طريق الإدارات المكلفة بتسيير شؤونهم وذلك بالإضافة إلى التسجيل على البوابة الإلكترونية داخل الأجل المحدد
لذلك؛
- ✦ كما يتعين على المترشحين في وضعية إعاقة، الإزلة لاحقا بشهادة مسلمة من طرف وزارة التضامن والإدماج الاجتماعي
والأسرة.
- ✦ علاوة على الوثائق المطلوبة، فإن المترشحين الناجحين بصفة نهائية في هذه المباراة، ملزمين بتقديم ملفاتهم بالوثائق
الإدارية المطلوبة نظاميا لتعيين بالوظيفة العمومية.

ملاحظات:

- ✦ تنشر نواحي المترشحين المعقولين لاجتياز المباراة على بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma
ويعتبر هذا النشر بمثابة استدعاء لاجتياز الاختبارات التي تشمل عليها كما يمكن استدعاؤهم بكل الوسائل
المناخلة؛
- ✦ تنشر نتائج الاختبار الكتابي والنتائج النهائية، بما في ذلك لائحة الانتظار، على نفس البوابة المذكورة، كما يمكن
تدعيمها ولشهرها بكل الوسائل المناخلة؛
- ✦ إذا ثبت بمناسبة التأكد من توفر شروط المشاركة في المباراة أن مترشحا سبق أن أعلن عن نجاحه لا يتوفر على
واحد أو أكثر من الشروط المطلوبة، فسيتم تعويضه (بالتأجيل وحسب الاستحقاق) بمترشح آخر مسجل في
لائحة الانتظار يستوفي هذه الشروط.

N°803/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration »

N° : 28J/INV/2026 du 11/03/2026 à 11h

Le 11/03/2026 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » N° : 28J/INV/2026

du 11/03/2026 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES COLLEGIALS, PAR (8) HUIT SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALE D'EL JADIDA : (4) QUATRE AU LYCEE COLLEGIAL ABDELKARIM EL KHATTAÏ ET (4) QUATRE AU LYCEE COLLEGIAL ESSAADA. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.915.248,60 Dhs TTC (Un Million Neuf Cent Cinquante Mille Deux Cent Quarante Huit Dirhams et 60 Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 38 000,00 Dhs (Trente Huit Mille Dirhams);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N°805/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
Région Draa-Tafilalet
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
Sur offres des prix n° : 09/2026/AREFDT

Le 12/03/2026 à 10h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534

Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° : 09/2026/AREFDT, pour : ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DU CENTRE REGIONAL DES EXAMENS DE L'ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION REGION DRAA-TAFILALET AU TITRE DE L'EXERCICE 2026.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions deux cent quatre-vingt-dix mille huit cent quatre-vingt-huit dirhams zéro centimes (2 292 888,00 DHSTTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante-cinq Mille dirhams (45 000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°806/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
Région Draa-Tafilalet
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
Sur offres des prix n° : 11/2026/AREFDT

Le 12/03/2026 à 11h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° : 11/2026/AREFDT, pour : Acquisition du matériel de bureau destiné au centre régional des examens relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre millions quatre cent mille quatre centimes (4 400 040,00 DHS

TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre-vingt mille dirhams (80 000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

□ Les prospectus et documentations techniques exigés, seront remis au service des achats et des marchés de l'AREF DT au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

N°807/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°02/2026/DPA/4/SAHA A (SEANCE PUBLIQUE) RÉSERVÉ AUX PME, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 13/03/2026 à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national sur offres des prix, N° 02/2026/DPA/4/SAHA du 13/03/2026 ayant pour objet : Travaux d'aménagement hydro agricoles, revêtement du réseau d'irrigation sur 4 km et confection des ouvrages d'arts, dans le cadre du programme (PADIDZAR), au niveau des périmètres Saadania Ouled Yaich Commune Territoriale d'Ouled Yaich Cercle de Beni Mellal, Province de Béni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Trois Cent Vingt-Sept Mille NeufCent Vingt Dirhams (1 327 920,00 DHS TTC)

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq Mille Dirhams (25 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 06/03/2026 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation.

N°808/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°01/2026/DPA/4/SAHA A (SEANCE PUBLIQUE) RÉSERVÉ AUX PME, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 12/03/2026 à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national sur offres des prix, N° 01/2026/DPA/4/SAHA du 12/03/2026 ayant pour objet : travaux d'aménagement hydro agricole, revêtement du réseau d'irrigation sur 3 km et confection des ouvrages d'arts, dans le cadre du programme (PADIDZAR), au niveau du périmètre Saadania Ouled Yaich Commune Territoriale d'Ouled Yaich Cercle de Beni Mellal, Province de Béni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million CinqCent Dix-Sept Mille Quarante Dirhams (1 517 040,00DHS TTC)

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq Mille Dirhams (25 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 05/03/2026 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation.

N°809/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
Division d'urbanisme, affaires techniques et marchés publics
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 01/2026

Le 12/03/2026 à 11h00, il sera procédé, dans la salle de réunions sis à la commune de Tit Mellil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix, n°01/2026 pour : TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET REFECTION DES CHAUSSEES DEGRADES DE LA COMMUNE DE TIT MELLIL. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
Division d'urbanisme, affaires techniques et marchés publics
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 01/2026

Le 12/03/2026 à 11h00, il sera procédé, dans la salle de réunions sis à la commune de Tit Mellil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix, n°01/2026 pour : TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET REFECTION DES CHAUSSEES DEGRADES DE LA COMMUNE DE TIT MELLIL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DHS (1 150 000,00) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (23 000,00) VINGT TROIS MILLE DHS 00 Centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N°810/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES

PRIX N° : 03/CEO/2026
Le 17 Mars 2026 à 11 h 00 min, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix N° : 03/CEO/2026, relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SEGUIAS AUX DOUARS TIRNEST ET EL ORJANE, COMMUNE EL ORJANE - PROVINCE DE BOULEMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : vingt-deux mille huit cents dirhams et zéro centime (22 800,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre cent cinquante dirhams et zéro centime (450,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent trente-huit mille cents dirhams et 00 centime (338.100,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de six mille sept cents dirhams et zéro centime (6 700,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N°811/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N° : 02/CEO/2026

Le 03 Mars 2026 à 11 h 00 min, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 02/CEO/2026 relatif à l'ACHAT DE PETIT MATÉRIEL D'ENTRETIEN (ECLAIRAGE PUBLIC).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : vingt-deux mille huit cents dirhams et zéro centime (22 800,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre cent cinquante dirhams et zéro centime (450,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N°812/PA



Compétitions africaines

Carton plein pour les clubs marocains



Les clubs marocains ont réalisé un carton plein en compétitions africaines interclubs en se qualifiant pour les quarts de finale, aussi bien en Ligue des champions qu'en Coupe de la Confédération. Une performance d'ensemble qui confirme la régularité et la compétitivité du football marocain sur la scène continentale.

AS FAR : Maturité retrouvée et ambitions affichées

En Ligue des champions, l'AS FAR a terminé deuxième du groupe B avec 9 points, derrière le géant caennais Al Ahly (10 points), recordman de la compétition.

Les Militaires ont arraché un nul blanc hé-

roïque lors de la dernière journée au Caire, résultat qui en dit long sur leur solidité mentale.

Après une phase de groupes au rendement parfois irrégulier, l'AS FAR semble avoir retrouvé ses repères au moment décisif. Le club rabat affiche désormais clairement son ambition : aller le plus loin possible et retrouver le dernier carré continental.

RS Berkane : Changer de dimension

Dans le groupe A, la Renaissance de Berkane a également terminé deuxième avec 10 points, derrière Pyramids FC (16 points).

Habitué des joutes africaines et multiple lauréat de la Coupe de la confédération de la CAF, la formation orange franchit un cap. Sous la conduite de Mouâine Chaâbani, les Berkaniens veulent désor-

mais inscrire leur nom en lettres d'or en Ligue des champions.

L'expérience continentale accumulée ces dernières années pourrait bien constituer leur principal atout dans les matches à élimination directe.

Olympic Safi : La plus belle page de son histoire

En Coupe de la Confédération africaine, l'exploit le plus marquant est sans doute celui de l'Olympic de Safi. Pour sa toute première participation continentale, le club safiot a validé sa qualification pour les quarts de finale. Un parcours historique qui témoigne de la montée en puissance d'un projet sportif ambitieux. L'OCS découvre l'Afrique sans complexe et écrit déjà l'une des plus belles pages de son histoire.

Wydad de Casablanca : L'autorité d'un grand d'Afrique

Cylindrée du football africain, le Wydad n'a laissé aucune place au doute en dominant son groupe avec 15 points. Les Rouge et Blanc ont survolé la phase de groupes, affichant maîtrise collective, profondeur d'effectif et efficacité offensive.

Avec un groupe expérimenté et rompu aux exigences des grandes soirées africaines, le Wydad apparaît comme un sérieux prétendant au titre, déterminé à enrichir un palmarès déjà prestigieux.

Quatre clubs, quatre ambitions, un même élan. Le football marocain avance avec l'espoir de transformer cette présence massive en sacres continents.

Résultats 6ème journée

Ligue des champions

RSB-Rivers United : 3-0

Al Ahly-AS FAR : 0-0

Coupe de la CAF

USMA-OCS : 0-0

WAC-Azam FC : 2-0

LDC et Coupe de la CAF

Tirages au sort des quarts

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé que les tirages au sort des quarts de finale de la Ligue des champions 2025/26 et de la Coupe de la Confédération 2025/26, auront lieu ce mardi au Caire.

Ces tirages au sort permettront de connaître les confrontations des quarts de finale ainsi que le parcours menant aux finales pour chacune des deux compétitions, alors que les plus grands clubs du continent s'apprentent à entrer dans la phase à élimination directe, décisive pour la saison 2025/26, souligne l'instance dirigeante du football africain sur son site officiel.

Voici les clubs qualifiés pour les quarts de finale de la Ligue des champions :

- L'AS FAR et la RS Berkane (Maroc).
- Pyramids FC et Al Ahly (Egypte).
- Al Hilal (Soudan).
- Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).
- Stade Malien (Mali).
- Espérance de Tunis (Tunisie).

Les clubs qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe de la CAF :

- Wydad Casablanca et Olympique Safi (Maroc).
- Zamalek et Al Masry (Egypte).
- USM Alger et CR Belouizdad (Algérie).
- Maniema Union (RD Congo).
- Otho d'Oyo (Congo).

Botola Pro D1 : Bousculade en tête du classement



La 12ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi", qui s'est clôturée dimanche, a été marquée par une bousculade de plusieurs équipes en tête du classement.

Le Maghreb de Fès s'est installé en tête avec 20 unités mais reste en ligne de mire du Wydad de Casablanca, également 20 points, qui a quatre matches en retard en raison de son engagement en Coupe de la CAF.

Pour sa part, le Raja n'a pas réussi à sortir vainqueur de son match à domicile contre l'Union Ya-

coub El Mansour et s'est contenté d'un nul blanc face au nouveau promu de l'élite du football national.

Le COD Meknès a, quant à lui, réussi une opération en revenant avec un match nul d'Agadir et se place également en première position avec 20 unités.

La tête du classement risqué, par ailleurs d'être chamboulée suite aux matches de mise à jour des équipes marocaines engagées en compétitions africaines, à savoir l'AS FAR, la Renaissance de Berkane, l'Olympique de Safi et le Wydad de Casablanca.

L'Olympique Dcheira (7e, 15 pts) est revenu avec une précieuse victoire de Tanger, se rapprochant davantage du peloton de tête, tandis que le Difaa El Jadda (6e, 16 pts) a avancé ses pions en s'imposant à domicile face à l'Union Touarga embourbée en 14e position avec 7 points.

Le FUS de Rabat, 12e avec 9 unités, n'a pu faire mieux qu'un nul face au Kawkab de Marrakech (1-1), également installé à la 12e position avec autant de points que l'équipe de la capitale.

Résultats

Raja-USYM : 0-0

IRT-OD : 1-2

DHJ-UTS : 1-0

HUSA-CODM : 0-0

FUS-KACM : 1-1

Botola Pro D2 : Le MAT sacré champion d'automne

La 15e journée de la Botola Pro D2 « Inwi », qui s'est clôturée dimanche, a été marquée par le sacre du Moghreb Tétouan comme champion d'automne avec 27 points.

L'équipe de la Colombe blanche a arraché, dimanche, un nul face au Stade Marocain (2-2) lui permettant de s'emparer provisoirement de la tête du classement, devant Widad Témara (26 pts), le Mouloudia Oujda et la Jeunesse El Massira, qui partagent la 3e place (25 pts).

Dans les autres matches, le Chabab Mohammadia s'est imposé chez le KAC Kénitra (1-0), tandis que les matches entre Amal Tiznit et Chabab Atlas Khénifra et l'USM Oujda et le Widad Témara se sont soldés par un nul vierge. De son côté, le Raja Beni Mellal est parvenu à battre la Jeunesse El Massira par 1 but à 0, lui permettant d'engranger trois précieux points dans sa course au maintien en deuxième division.

La JS Soualem a signé une belle victoire face à la Jeunesse Ben Guerir (3-1) consolidant ainsi sa position en milieu du classement, tandis que le Stade Marocain s'est contenté d'un match nul (2-2) face au Moghreb de Tétouan dans un match haletant.

Le match entre le Widad Fès et le Mouloudia d'Oujda s'est soldé par un nul (2-2), tandis que l'Union Bejaad a battu le Racing Casablanca sur le score de 2 buts à 0.

Les matches de la 15e journée ont mis en lumière la lutte acharnée entre les équipes de tête du classement et celles qui souhaitent s'extirper de la zone de relégation,

avec l'ambition de signer un nouveau départ lors de la phase retour qui s'annonce d'ores et déjà passionnante.

Résultats

KAC-SCCM : 0-1

RBM-JSM : 1-0

A.Tiznit-CAK : 0-0

USMO-WST : 0-0

CJBG-JSS : 1-3

SM-MAT : 2-2

WAF-MCO : 2-2

RAC-UBoujaad : 0-2

Classement

1-MAT : 27 pts

KAC : 19 pts

11-WAF : 17 pts

CAK : 17 pts

USMO : 17 pts

14-CJBG : 15 pts

15-RBM : 10 pts

16-RAC : 9 pts

9-JSS : 19 pts

KAC : 19 pts

11-WAF : 17 pts

CAK : 17 pts

USMO : 17 pts

14-CJBG : 15 pts

15-RBM : 10 pts

16-RAC : 9 pts

L'Atlético Madrid implose face au Rayo Ezzalzouli MVP face à Majorque



Avec un onze largement remanié, l'Atlético Madrid a concédé une deuxième défaite de suite en Liga dimanche face au Rayo Vallecano (3-0) dans un derby madrilène délocalisé à Leganés qui a sans doute enterré définitivement ses espoirs de titre.

L'Atlético est décidément une drôle d'équipe. Capable, le jeudi, d'en coller quatre au FC Barcelone (4-0), ou même cinq au Betis Séville (5-0), et de chuter, le dimanche, face au même Betis (1-0), ou à un Rayo pourtant en crise (3-0).

Déjà distancés dans la course au titre, les Colchoneros (4e, 45 points) ont rendu les armes au stade municipal de Butarque, seule solution de repli pour que la rencontre se joue, en raison de l'état toujours inquiétant de la pelouse de Vallecas.

Les hommes de Diego Simeone, qui a effectué neuf changements dans sa composition de départ par rapport à la demi-finale aller de Coupe du Roi jeudi, pointent désormais à quinze longueurs du Real (1er, 60 points) et treize du Barça (2e, 58 points), avant son déplacement à Gérone.

"On dirait bien qu'on a laissé filer la Liga. On ne peut pas perdre des matches comme celui-ci, ni jouer comme on l'a fait aujourd'hui", a réagi Jan Oblak, le gardien slovène de l'Atlético, au micro de DAZN.

"On ne peut pas choisir ses matches, il faut donner le maximum à chaque match... Aujourd'hui, ils ont été bien meilleurs, félicitations à eux, nous avons perdu et nous méritons de perdre", a-t-il assumé.

Dans un stade rempli à peine à moitié, les Rojiblancos se sont laissés surprendre en fin de première mi-temps sur un débordement du latéral roumain Andrei Răduțu conclu par l'ailier espagnol Fran Pérez (40e, 1-0), puis une frappe d'Iñaki Palazon repoussée par Oblak mais bien

suivie par l'expérimenté Oscar Valentin (45e, 2-0).

Le jeune défenseur sénégalais Nobel Mendy, ancien du Paris FC, a creusé l'écart de la tête (76e, 3-0) en fin de match.

Ces trois buts ont cependant été célébrés timidement par les quelques supporters du Rayo présents en tribune, qui en ont surtout profité pour réclamer à nouveau la démission de leur président Raul Martin Presa.

Cette victoire, la première depuis 2013 dans un derby contre l'Atlético, est pourtant un énorme coup réalisé par les Franjirrojos (17e, 25 points) dans la course au maintien.

Encore en lice en Ligue des champions, l'équipe d'Antoine Griezmann se déplacera elle mercredi à Bruges en barrage aller, sans que l'on puisse prédire lequel de ses deux visages elle affichera.

Plus tôt dans l'après-midi, l'Athletic Bilbao (9e, 31 points), mené jusqu'à la 58e minute, a renversé (2-1) le promu et dernier Oviedo et est revenu à hauteur de son voisin et rival, la Real Sociedad (8e), battue (4-1) par le Real Madrid la veille.

Les géants basques, qui se retrouveront dans deux semaines pour la manche retour de leur demi-finale de Coupe du Roi, pointent tous les deux à quatre longueurs de la sixième place, qualificative pour la Ligue conférence.

Vainqueur (2-1) à Majorque (18e) grâce à des buts du Marocain Abde Ezzalzouli et de l'ancien marseillais Cédric Bakambu, le Betis Séville (5e, 41 points) a lui profité des défaites de l'Atlético et de Villarreal (3e, 45 points) pour se rapprocher du Top-4 et de la Ligue des champions.

En bas de tableau, Valence (14e, 26 points) s'est donné de l'air en s'imposant (2-0) dans le derby contre son voisin Levante (19e, 18 points), avec notamment une volée surprenante du Belge Largie Ramazani.

A l'OM, la balle est dans le camp de Longoria et McCourt

Désormais sans coach ni directeur sportif, l'OM se retrouve avec des objectifs difficiles à atteindre et une gouvernance à rebâtir, le président Pablo Longoria et le propriétaire Frank McCourt, contestés samedi par le Vélodrome, étant désormais en première ligne.

L'entraîneur Roberto De Zerbi a quitté l'OM mardi et le directeur du football Medhi Benatia a suivi le mouvement dimanche. Pendant ce temps, l'OM n'a pas battu Strasbourg (2-2) et a vu Lyon et la troisième place s'éloigner un peu plus ce week-end.

A la Commanderie, c'est l'intérimaire Jacques "Pancho" Abardonado qui travaille et prépare le match de vendredi à Brest. Le nouveau coach était attendu pour ce début ou ce milieu de semaine, mais le départ de Benatia, arrivé à l'OM en novembre 2023, risque de ralentir le processus.

Au bout du compte, le navire marseillais semble à la fois prendre l'eau et naviguer à vue. Le club n'a pas communiqué officiellement sur le départ de Benatia et toutes les parties, contactées dimanche et lundi par l'AFP, se contentent officiellement de ne pas commenter.

Les départs conjugués de De Zerbi et Benatia marquent pourtant la fin prématurée du "cycle de trois ans" vendu par la direction et la situation est présentée comme "très délicate et très sensible" par une source au sein du club.

"Navire fantôme"

Elle l'est d'autant plus que le dirigeant franco-marocain, lancé dans une entreprise de professionnalisation d'un club qu'il jugeait encore loin du Bayern Munich ou de la Juventus Turin, deux institutions fréquentées lors de sa remarquable carrière de joueur, avait écarté de nombreux responsables pour placer des éléments de confiance à tous les échelons (direction sportive, direction de la communication...).

Un autre interlocuteur de l'AFP, qui regrette de voir certains "abandonner le navire dès qu'il y a des problèmes", espère en tous cas désormais "une prise de position forte" de la part du propriétaire américain du club Frank McCourt.

Présent samedi au Vélodrome, le Bostonnien, qui avait co-signé la veille dans le quotidien Le Monde une tribune invitant à "une réforme en profondeur de la gouvernance du football professionnel français", n'a en effet pas encore réagi à la crise que traverse son club.

Mais il a vu avant, pendant et après le match face à Strasbourg la colère des supporters marseillais qui, au moins nommément, n'ont épargné que Benatia.

"Longoria, McCourt, Cassez vous !", pouvait-on ainsi lire sur la plus virulente des banderoles de contestation, alors que d'autres présentaient McCourt comme un "investisseur invisible" ou comme le "capitaine d'un navire fantôme qui n'a jamais traversé l'océan".



La révolution des cyprès

Après la rencontre, une cinquantaine de supporters ont aussi tenté d'entrer de force dans la zone des salons présidentiels et VIP. Quelques projectiles ont été lancés et quelques fumigènes allumés, mais les protestataires ont été rapidement contenus.

En 2021 déjà, l'OM de McCourt avait traversé une période de très fortes turbulences, qui avait culminé avec l'intrusion à l'intérieur de la Commanderie de dizaine de supporters cagoulés, fumigènes allumés à la main.

Plusieurs arbres avaient brûlé et l'événement est depuis connu à Marseille comme "la révolution des cyprès". Il avait conduit McCourt à écarter

Jacques-Henri Eyraud, président détesté par les supporters, pour le remplacer par un tout jeune dirigeant, à peine arrivé depuis quelques mois à l'OM en tant que directeur sportif: Pablo Longoria.

Le président marseillais, dont les relations avec Benatia s'étaient rafraîchies depuis l'automne, avait volontairement pris un peu de recul cette saison après avoir été très exposé lors de la précédente.

Il a ainsi laissé dans les instances de l'espace à Shéhérazade Semsar de Boissésou, vice-présidente du conseil de surveillance de l'OM, et le directeur général Alessandro Antonello a également gagné en influence.

Mais alors que l'OM n'a plus ni entraîneur, ni directeur sportif, Longoria est lui aussi désormais face à ses responsabilités.

Staten Island, l'île "oubliée" de New York, voudrait prendre le large

Avec ses maisons en bois sagement alignées, ses parcs et ses vastes zones commerciales, l'île de Staten Island ressemble plus à une paisible banlieue américaine qu'à l'image qu'on se fait de New York.

Une différence cultivée par les habitants de cet arrondissement de la ville, dont beaucoup, animés par un lancinant sentiment d'abandon et une franche hostilité au nouveau maire démocrate Zohran Mamdani, poussent jusqu'à vouloir faire sécession.

Reliée au reste de la mégapole par un seul pont et un ferry (gratuit), l'île, new-yorkaise depuis 1898, n'a pas d'hôpital public, peu d'institutions culturelles et des transports publics notoirement médiocres, énumère auprès de l'AFP Pat Salmon, historienne locale. Jusqu'en 2001, le territoire accueillait les déchets de tout New York dans une immense décharge, désormais recouverte.

"On a vraiment l'impression d'être laissés de côté", témoigne Adriana Velazquez, résidente de 44 ans et professionnelle de santé, résumant un sentiment large-

ment partagé tenant dans le surnom de l'île: "l'arrondissement oublié".

Beaucoup plus conservateur que les quatre autres arrondissements de New York (Manhattan, Brooklyn, le Queens et le Bronx), Staten Island est le seul à avoir majoritairement voté pour Donald Trump à chacune de ses trois candidatures présidentielles et, en novembre dernier, massivement contre le très à gauche nouveau maire de New York.

"Staten Island ne se reconnaît pas dans le modèle socialiste", a résumé après l'élection Vito Fossella, président républicain de l'arrondissement - et un des nombreux descendants d'Italiens qui peuplent l'île.

Quitter la mégapole pour devenir une ville à part entière? L'idée, qui a toujours eu ses partisans, revient dans le débat public.

Porte-voix des sécessionnistes, Sam Pirozzolo, élu républicain de l'Assemblée de l'Etat, se réjouit que l'hostilité au nouveau maire serve de "catalyseur pour amener les gens à participer à cette conver-



sation". Il rappelle qu'en 1993, un référendum consultatif auprès des habitants avait vu triompher le "oui" avec 65% des voix - avant que le dossier ne s'enlise, en raison notamment de l'hostilité de l'Etat de New York.

Une autonomie serait-elle faisable économiquement?

"En 1993, des études ont prouvé que Staten Island générerait 158 millions de dollars de plus en recettes fiscales que ce que nous

recevions réellement en services à l'époque", souligne Sam Pirozzolo. "Depuis, nous avons probablement 150.000 habitants supplémentaires et d'innombrables entreprises" pour abonder les recettes locales, à l'image du gigantesque centre logistique Amazon qui occupe toute une partie ouest.

Pas facile, toutefois, de peser dans le débat quand on rassemble seulement 500.000 habitants sur les quelque 8,5 millions que compte la ville. Un déséquilibre qui s'illustre aussi au conseil mu-

nicipal de New York, où seuls trois élus représentent l'île, sur un total de 51.

Frank Morano est l'un des trois.

Pas opposé à l'idée de quitter la mégapole, l'élus - également républicain - prône toutefois une vaste étude de faisabilité. Et pourquoi pas "une approche hybride, avec peut-être une plus grande autonomie", dit-il.

Devant le grand centre-commercial du centre de l'île, Mark Ortego, 23 ans, accélère le pas dans le froid piquant pour rejoindre sa voiture, garée sur un immense parking.

Devenir indépendant? "J'aime bien cette idée. Nous sommes différents du reste de la ville", répond cet installateur de climatiseurs.

Adriana Velazquez, accompagnée de sa fille, est moins enthousiaste. "Nous sommes une île très petite, et le fait de faire partie des cinq arrondissements nous permet de bénéficier de tous les avantages" de la riche mégapole.

Recette

Gratin de crêpes au poulet champignons béchamel



Plus de recettes de crêpes garnies et de gratins à essayer

- Crêpes farcies au poulet tandoori
- Pâte à crêpes parfaite de Paul Bocuse
- Crêpes turques à la viande hachée (Gözleme)

• Gratin de pâtes aux champignons facile

Liste de matériels :

- Un bol en inox
- Spatule en silicone
- Poêle à crêpe
- Une balance électrique
- Fouet à pâtisserie
- Mixeur plongeant

Préparation :

1. Faire fondre le beurre.
2. Mélanger farine, sucre, sel, poivre, piment.
3. Ajouter œufs et lait en fouettant.
4. Incorporer beurre fondu, pâte prête sans repos.
5. Chauffer poêle huilée, cuire crêpes des deux côtés.
6. Réserver sous un torchon.

La garniture

1. Râper carotte, courgette, couper

champignons et poulet.

2. Faire revenir oignon et ail dans l'huile.

3. Ajouter légumes, poulet, concentré de tomate, épices, laurier, sel, poivre.

4. Cuire 10 min à feu vif en mélangeant, ajouter champignons.

5. Incorporer 60 g de fromage, mélanger et laisser refroidir.

La sauce béchamel

1. Faire fondre le beurre, ajouter la farine hors du feu et mélanger.

2. Ajouter le lait progressivement en fouettant, cuire jusqu'à épaississement.

3. Assaisonner avec sel, poivre, muscade et réserver au chaud.

Façonnage et cuisson

1. Mettre une fine couche de béchamel dans un plat.

2. Garnir et rouler les crêpes en forme de cigare. Déposer les roulés sur la béchamel.

3. Couvrir de béchamel, parsemer de fromage râpé.

4. Enfourner à 190°C pendant 10-15 min pour gratiner.

A Sao Paulo, le chien meilleur ami de l'homme jusque dans la mort

Reposer sous terre avec son chien: c'est désormais possible dans l'Etat brésilien de Sao Paulo (sud-est), grâce à une loi qui reconnaît "le lien affectif entre maîtres et animaux", y compris après la mort.

Cette loi, promulguée mardi par le gouverneur conservateur Tarcísio de Freitas, permet d'enterrer chiens et chats dans le caveau familial.

Le Brésil compte la troisième plus grande population d'animaux de compagnie, derrière la Chine et les Etats-Unis.

La nouvelle loi s'inspire de l'histoire de Bob Coveiro (Bob le croque-mort), un chien qui a vécu pendant dix ans dans un cimetière de Sao Paulo après que sa maîtresse y avait été inhumée. Quand il est mort à son tour, les autorités ont autorisé qu'il soit enterré avec elle.

En janvier, une autre loi entrée en vigueur dans l'Etat de Sao Paulo a reconnu l'"intérêt culturel" du "virallata Caramelo", terme qui désigne un type de chiens bâtards au Brésil, pour "combattre les préjugés contre les animaux sans race définie".

Le sort des animaux de compagnie est un sujet particulièrement important au Brésil.

Ces dernières semaines, le décès d'Orelha, chien battu à mort par des adolescents à Florianópolis (sud), a

suscité un vif émoi. Même le président Luiz Inácio Lula da Silva s'est manifesté à ce sujet.

Le Brésil, pays de 213 millions d'habitants, compte quelque 160 millions d'animaux de compagnie, principalement des chiens, selon les données de l'Institut Pet Brasil, qui représente plusieurs entreprises du

secteur des soins aux animaux de compagnie.

Un secteur en plein boom ces dernières années, avec des spas, instituts de beauté et hôtels pour bichonner chiens et chats, largement plus nombreux que la population de moins de 14 ans dans un pays où la natalité est en baisse.

